

RÉINVENTONS NOS PLACES

BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE



RÉAMÉNAGEMENT DE 7 PLACES PARISIENNES

Bastille, Fêtes, Gambetta, Italie, Madeleine, Nation, Panthéon

ANNEXE 1 À L'ARRÊTÉ N°18 645
BILAN GLOBAL
AVRIL 2016

SOMMAIRE

PARTIE 1 : LE CONTEXTE DU PROJET P5	P5
1.- DÉFINITION ET ENJEUX DU PROJET	P5
1.1 L'AMBITION DU PROJET	P5
1.2 LES OBJECTIFS	P5
1.3 PILOTAGE DU PROJET ET PARTENAIRES	P5
1.4 LE BUDGET	P6
1.5 LE CALENDRIER	P7
2. LA CONCERTATION MISE EN PLACE	P8
2.1 LA CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE	P8
2.1.1- Le contexte réglementaire de la concertation	p8
2.1.2- Le dispositif mis en place	p8
2.2 UNE VASTE CONCERTATION GRAND PUBLIC	P8
2.2.1- Diversité des dispositifs, diversité des participants	p8
2.2.2- Une démarche globale...	p10
2.2.3- ...articulée avec des dispositifs spécifiques pour chaque place	p10
2.2.4- La démarche genre et ville	p11
3. LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION	P12
4. LES CHIFFRES DE LA CONCERTATION	P14
5. LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU BILAN ET LA MÉTHODE DE TRAITEMENT	P15

PARTIE 2 : SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS GRAND PUBLIC	P16
1. ACCESSIBILITÉ, TRANSPORTS ET DÉPLACEMENT	P17
1.1 LE DIAGNOSTIC POSÉ PAR LES PARTICIPANTS	P17
1.1.1- L'emprise de la voiture	p17
1.1.2- Les modes actifs de déplacement	p18
1.2.2.1- <i>Les circulations piétonnes</i>	<i>p18</i>
1.2.2.2- <i>Les cheminements cyclistes</i>	<i>p19</i>
1.1.3- Accessibilité et lisibilité des transports en commun	p20
1.2 UN NOUVEAU PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC : QUELLES POTENTIALITÉS SELON LES PARTICIPANTS AFIN DE DIMINUER L'EMPRISE DE LA VOITURE AU PROFIT DES MODES DOUX	P20
1.2.1.- La réduction de l'emprise de la voirie	p20
1.2.2- L'aménagement des contre-allées	p21
1.2.3- Le centre des places	p21
1.2.4- Faciliter les cheminements piétons	p21
1.2.5- La piétonisation des axes adjacents aux places	p22
1.2.6- L'optimisation de l'intermodalité	p22

2. EMBELLIR L'ESPACE PUBLIC ET DÉVELOPPER LA VÉGÉTALISATION	P23
2.1 VALORISER LE PATRIMOINE EXISTANT	P23
2.1.1- Mettre en valeur l'histoire des places	p23
2.1.2- Faciliter l'accès aux Monuments	p24
2.1.3- Renforcer les identités de chaque place	p25
2.2 FAVORISER LA VÉGÉTALISATION	P25
3. CONSTRUIRE DES PLACES CONVIVIALES AVEC UNE MULTIPLICITÉ D-USAGES	P27
3.1 AMÉLIORER LE CONFORT D'USAGES	P27
3.2 DYNAMISER LES COMMERCES	P28
3.3 LES USAGES IMAGINÉS	P28
3.3.1- Permettre le développement de nouvelles pratiques	p28
3.3.2- Faire cohabiter les différents usages	p29
4. AMÉLIORER LE LIEN DE CHAQUE PLACE AVEC SON ENVIRONNEMENT	P30
5. AUTRES CONTRIBUTIONS	P31

PARTIE 3 : SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION PARTENARIALE **P33**

1. LA CONCERTATION PARTENARIALE	P35
1.1 LES ACTEURS DE LA MOBILITÉ	P35
1.1.1- Comité vélo	p35
1.1.2- L'accessibilité des places	p35
1.2 LES SÉMINAIRES DE TRAVAIL	P37
2. LA CONCERTATION INSTITUTIONNELLE	P38
3. LES RENCONTRES SPÉCIFIQUES PAR PLACE	P39
3.1 LA PLACE DE LA BASTILLE	P39
3.2 LA PLACE DE LA MADELEINE	P39
3.3 LA PLACE DE LA NATION	P40
3.4 LA PLACE DU PANTHÉON	P41

CONCLUSION : OPINION GLOBALE SUR LE PROJET ET ANALYSE AU REGARD DES OBJECTIFS **P42**



I

LE CONTEXTE DU PROJET

1. DÉFINITION ET ENJEUX DU PROJET

1.1 L'AMBITION DU PROJET

Le projet vise la requalification de sept places parisiennes emblématiques : Bastille, Fêtes, Gambetta, Italie, Madeleine, Nation et Panthéon.

Le projet s'insère dans une démarche globale dont l'ambition vise à concevoir des espaces publics innovants, durables et sobres, tout en luttant contre la pollution afin de promouvoir la qualité de vie et la santé publique. Il se fonde sur les usages existants aujourd'hui, et prend en compte l'expertise d'usage des utilisateurs de ces places. La Ville de Paris souhaite que ce projet s'adresse à l'ensemble des usagers de ces espaces, c'est-à-dire, les Parisiens, les habitants de la métropole, les touristes français et étrangers, les professionnels, etc.

En ce sens, la requalification de ces sept grandes places parisiennes est susceptible de contribuer au rayonnement de Paris sur la scène nationale et internationale.

Il s'inscrit dans la continuité des aménagements réalisés pour la Place de la République, inaugurée en 2013, dont l'espace public a été rééquilibré au profit des circulations douces.

Au regard des enjeux existants, la Ville de Paris a souhaité associer le plus en amont possible les citoyens de la capitale. C'est la raison pour laquelle la Ville a fait le choix d'une concertation ouverte et large. Celle-ci a été menée en amont du projet afin de construire un diagnostic partagé et d'identifier les attentes des participants.

Les participants pouvaient réaliser des contributions globales ou bien dédiées à l'une des places.

Dans le cadre de la concertation, quatre thématiques privilégiées ont été identifiées afin de développer des propositions et envisager des aménagements et des activités. Les participants pouvaient également soumettre des contributions de façon libre dans un cinquième item.

- > Déplacement et accessibilité
- > Pratiques, usages et animations
- > Identité, patrimoine et paysage
- > Economie circulaire et innovation
- > Autres

1.2 LES OBJECTIFS

Les objectifs du projet de réaménagement de ces 7 places parisiennes ont été adoptés par le Conseil de Paris lors de sa session de juin 2015. 4 objectifs sont affichés.

- > Requalifier et rééquilibrer l'espace public au profit des piétons, des circulations douces et de la présence du végétal
- > Diversifier et intensifier les usages de l'espace public
- > Assurer l'accessibilité à tous
- > Améliorer le lien de chaque place avec son environnement proche

1.3 PILOTAGE DU PROJET ET PARTENAIRES

Anne Hidalgo, maire de Paris a mandaté Didier Bailly, directeur de la Direction de la Voirie et des Déplacements pour piloter le projet de réaménagement des places parisiennes, et lancer la concertation afférente.

A ce titre, une équipe projet a été désignée pour chaque place au sein de la Direction de la Voirie et des Déplacements afin d'établir différentes propositions de plans-programme, suite au diagnostic d'usages et aux attentes formulées par les participants, dans le cadre des dispositifs de concertation, tout en intégrant les contraintes techniques existantes. En outre, des ateliers ont eu lieu entre la Direction de la Voirie et des Déplacements, la Direction des Espaces verts et de l'Environnement, l'Atelier Parisien d'Urbanisme, la mission PAVEX du secrétariat général de la Ville de Paris et AME pour élaborer ces plans-programme. L'agence AME a été mandatée par la Direction de la Voirie et des déplacements afin de l'assister dans la réalisation des plans-programmes des 7 places.

En matière de concertation, les maires d'arrondissements et leurs services ont été associés pour l'organisation et l'animation des réunions publiques, des ateliers participatifs et des marches exploratoires. Les différents dispositifs de concertation : ateliers participatifs, marches exploratoires, questionnaires sur site, réunions publiques, forums et la campagne sur le site *Madame la Maire j'ai une idée* ont été animés par l'agence Traitclair, mandatée par la ville de Paris et chargée d'établir le bilan de la concertation.

Par ailleurs, la Ville de Paris a engagé un dialogue avec les acteurs institutionnels impliqués, particulièrement avec les services de l'État. Le préfet de Police détient la compétence en matière de circulation sur certains grands axes parisiens de circulation, son accord est donc nécessaire pour tout aménagement. Les architectes des Bâtiments de France (ABF), relevant du Service territorial de l'architecture et du patrimoine doivent également donner leur avis sur les aménagements, notamment, pour les places patrimoniales accueillant des monuments classés telles que la place du Panthéon et de la Madeleine. La poursuite de ce projet implique également des liens étroits entre la Ville de Paris et la RATP au vu de son impact sur les questions de transport. Naturellement, dans le cadre de la concertation publique préalable, les Parisiens, Franciliens, piétons, cyclistes, associations de quartiers, habitants, touristes et toutes personnes intéressées pouvaient participer via divers canaux.

1.4 LE BUDGET

Pour ce projet la Ville de Paris a inscrit à son budget une enveloppe globale de 30 M€ à répartir entre les sept places. Elle souhaite privilégier les choix d'aménagements porteurs de nouveaux usages.

La Ville de Paris a décidé à dessein de ne pas répartir le budget par place au préalable. En effet, il s'agit de définir des premières orientations en lien avec les attentes évoquées lors de la concertation, avant de répartir le budget afférent.

1.5 LE CALENDRIER

Les objectifs du projet et les modalités de la concertation ont été adoptés le 17 juin 2015 par arrêté.

La phase de concertation a débuté le 20 juin 2015. Cette première étape a donné lieu à l'élaboration de plans-programmes. Des réunions de restitution se sont déroulées à partir de janvier 2016.

Il est ensuite prévu de réaliser les études de détails, les demandes d'autorisations administratives et la consultation des entreprises en 2017, avant de passer à une phase de travaux échelonnés sur 2017-2019.

2. LA CONCERTATION MISE EN PLACE

2.1 LA CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE

2.1.1 LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DE LA CONCERTATION

La concertation est une obligation légale, inscrite au Code de l'urbanisme. L'article L300-2 du Code de l'urbanisme prévoit « *d'associer les habitants, les associations et les autres personnes concernées* » à l'élaboration des projets d'aménagement « *réalisés par la commune ou pour son compte lorsque [celui-ci], par son importance ou sa nature, modifie de façon substantielle le cadre de vie ou l'activité économique de la commune* ». La concertation a pour objectif de consulter les riverains, les habitants, les associations, les acteurs économiques, et toutes les personnes qui s'estiment concernées par la définition du projet d'aménagement global.

La ville de Paris a décidé la mise en œuvre d'un dispositif allant au delà des pratiques habituelles de la concertation (affichage, registre et réunion publique). De nombreux dispositifs ont été mis en place afin de favoriser l'expression de paroles citoyennes diversifiées.

2.1.2 LE DISPOSITIF MIS EN PLACE

Dans l'arrêté n°18095, du 17 juin 2015 portant sur les objectifs poursuivis par la Ville de Paris concernant le réaménagement des places, la ville de Paris a défini les outils pour mener à bien la concertation :

- > la possibilité de déposer des observations, avis et propositions sur la **plateforme participative** *Madame la Maire, j'ai une idée*,
- > la mise à disposition du public, sur le site internet de la Ville, des **informations** relatives au projet de réaménagement des sept places,
- > une **exposition dans les Mairies concernées** du 4^e, 5^e, 8^e, 11^e, 12^e, 13^e, 19^e et 20^e arrondissements pendant une durée minimum de 5 semaines,
- > dans les Mairies d'arrondissement concernées, **la mise à disposition d'un registre** destiné à recevoir les contributions et les remarques des visiteurs sur l'ensemble des places, pendant 5 semaines a minima.

2.2 UNE VASTE CONCERTATION GRAND PUBLIC

2.2.1 DIVERSITÉ DES DISPOSITIFS, DIVERSITÉ DES PARTICIPANTS

L'objectif de la concertation était de faire s'exprimer l'ensemble des Parisiens sur le projet, mais également de récolter les avis et les propositions des métropolitains, des touristes et de certains publics particuliers. La multiplication des outils de concertation a permis de toucher un large panel de participants.

La concertation grand public a été organisée selon les différentes voies de contributions suivantes

- > Un événement de lancement organisé place de la Bastille le 20 juin 2015
- > Une concertation en ligne avec la campagne de concertation «Réinventons nos places» sur le site de « Madame la Maire j'ai une idée » du 20 juin au 25 septembre et des informations sur le site paris.fr
- > Un dispositif d'information avec une exposition dans les mairies d'arrondissements concernées du 20 juillet au 25 septembre 2015.

- > La tenue de registres dans les mairies des 4^e, 5^e, 8^e, 11^e, 12^e, 13^e, 19^e, 20^e arrondissements du 20 juillet au 25 septembre 2015.

Complétées par

- > 8 réunions publiques locales
- > Des stands ou ateliers dans le cadre de 3 forums (forums des associations du 5^{ème}, du 12^{ème} et du 13^{ème}, forum de la démocratie locale du 11^{ème})
- > 7 marches exploratoires et 8 ateliers participatifs
- > Des entretiens individuels avec des acteurs clés tels que la bibliothèque Sainte-Geneviève, JP Garcia Organisation ou encore la Pinacothèque
- > Des réunions spécifiques d'échanges avec les associations de cyclistes, de personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, spécialisées dans le domaine de l'égalité d'accès des femmes et des hommes à l'espace public
- > Des questionnaires sur site sur différentes places (370 réponses collectées)
- > Des rencontres sur site via l'application mise en place
- > Une concertation avec les enfants via un concours de dessin

Nombre de rendez-vous

8 réunions publiques	8 ateliers participatifs
7 marches exploratoires	170 questionnaires sur site
3 forums	

> L'événement de lancement

La concertation a été lancée le 20 juin 2015 sur la place de la Bastille. Cet événement d'une journée a permis de mettre en place un atelier enfant, des tables de concertation ou encore un atelier itinérant. Les participants ont été invités à s'exprimer à travers des dessins et des systèmes de post-it sur des panneaux. Un mur d'expression rassemblait des images de références afin de donner des idées d'ambiances et d'usages qui pourraient se développer sur les places parisiennes. Les participants pouvaient souligner celles qu'ils aimaient et qu'ils n'aimaient pas. Certains dispositifs rapides et ludiques ont permis de toucher les enfants mais aussi les skateurs, les passants et les touristes.

> Des ateliers participatifs

- > 8 ateliers participatifs ont été réalisés.
- > Les ateliers participatifs étaient organisés systématiquement en deux temps :
 - Temps 1 : une présentation projetée présentant des éléments de cadrage (diagnostic) et restituant la synthèse de la séance précédente.
 - Temps 2 : Des tables-rondes facilitant les échanges et la prise de parole de chaque participant.

Il est possible de distinguer deux types d'atelier :

- > Les ateliers de lancement de type diagnostic :

Ces premiers ateliers avaient pour objectif d'étoffer le diagnostic initial. À l'aide d'un système de post-it, les participants ont été invités à s'exprimer sur les 6 questions suivantes :

- Quelles sont vos habitudes sur la place ?
- Qu'appréciez-vous ?
- Qu'appréciez-vous moins ?
- Que souhaiteriez-vous y faire ou y trouver ?
- Qu'est-ce que vous ne voudriez pas ?
- Pouvez-vous nous donner des exemples d'espaces publics que vous appréciez ? Pourquoi ?

> Les ateliers de programmation :

Ces ateliers ont permis d'échanger sur des thématiques spécifiques telles que les déplacements, l'accessibilité, les usages, la végétation. Les différentes propositions des participants issues d'idee.paris et des réunions préalables ont été recensées et représentées schématiquement. À l'aide de calques, les participants ont été invités à se prononcer sur ces propositions en soulevant les atouts et les inconvénients de chacune d'entre elles.

Grâce à des images de références ou encore en localisant des propositions d'usages listés au préalable, les habitants ont imaginé les usages de demain adaptés à chaque place.

> Les marches exploratoires :

7 marches exploratoires ont été réalisées. Elles ont notamment permis d'étoffer le diagnostic grâce à l'expertise d'usages des habitants. 3 marches exploratoires étaient dédiées à des publics spécifiques tels que les associations de piétons, de PMR (personnes à mobilité réduite), de personnes malvoyantes et les conseillers de quartier. Les participants étaient invités à souligner les difficultés rencontrées lors du parcours mais également les atouts de la place, ce qu'ils aiment y faire, afin de définir des potentialités.

> Les réunions publiques :

Huit réunions publiques se sont déroulées dont deux réunions inter-arrondissement pour les places de la Bastille et de la Nation.

Les réunions publiques étaient présidées par les Maires d'arrondissement, en présence le cas échéant d'un ou plusieurs adjoints à la maire de Paris. Elles ont permis de lancer la concertation mais également de la restituer. Après une présentation projetée, chaque réunion publique s'est poursuivie par un temps d'échange entre les participants et les élus accompagnés de l'équipe technique.

> Les registres et l'exposition :

Des registres ont été mis à la disposition de toute personne souhaitant s'exprimer dans chaque mairie d'arrondissement concernée par le projet de réaménagement des places parisiennes. Ces registres ont été ouverts du 20 juillet au 25 septembre, soit au delà des 5 semaines réglementaires.

Les expositions, associées aux registres, avaient pour objectif de permettre à ceux qui le souhaitaient de s'informer sur le projet préalablement aux réunions publiques et à l'utilisation des registres.

> La campagne sur le site *Madame la Maire j'ai une idée* :

Une campagne sur le site idee.paris dédiée au projet a été créée par la Ville de Paris. Cette campagne présentait rapidement les objectifs du projet. Elle visait à recueillir les points de vue et les idées des habitants, des riverains et de toutes les personnes intéressées par le projet de réaménagement des sept places parisiennes : Bastille, Fêtes, Gambetta, Italie, Madeleine, Nation, Panthéon. Outil de partage du diagnostic, mais également plateforme d'idéation, la campagne « Réinventons nos places ! » permettait non seulement aux participants de laisser une contribution, mais également de réagir et commenter celles d'ores et déjà déposées. Les participants pouvaient joindre des fichiers, faire un diagnostic ou rédiger des propositions.

Les internautes pouvaient classer leurs idées selon des thématiques identifiées par la maîtresse d'ouvrage :

- Déplacements et accessibilité
- Pratiques, usages et animations
- Identité, patrimoine et paysage
- Economie circulaire et innovation
- Autres

Il était également possible de territorialiser les contributions selon 8 localisations, c'est à dire par place ou bien pour toutes les places.

Cet outil de concertation s'articulait également avec un calendrier répertoriant et localisant les événements organisés pour chacune des places tels que les balades urbaines, les ateliers participatifs ou encore les réunions publiques.

Cette plateforme a facilité la prise de parole d'un plus grand nombre et, notamment, des personnes ne se rendant pas usuellement aux réunions publiques tels

que les jeunes, les actifs.

> **Les questionnaires sur site :**

L'équipe de concertation est également allée à la rencontre des habitants et des usagers de certaines places lors des heures de pointe ou encore lors de marchés (Gambetta, Panthéon, Bastille, Nation). À l'aide de questionnaires simples, les participants ont pu faire ressortir des éléments de diagnostic et leurs attentes. Cet outil a permis d'aller au devant de personnes qui ne sont pas forcément prises en compte lors des dispositifs de concertation classiques telles que les étudiants, les touristes mais également les habitants qui n'ont pas l'habitude de participer à des réunions publiques.

> **L'application :**

L'application a permis de recueillir l'avis des passants, des touristes, Franciliens, Parisiens. Par ailleurs, cet outil numérique ludique facilite également le contact avec les jeunes.

L'application permettait aux passants de dessiner leur parcours sur l'une des 7 places, prendre des photos afin de souligner les avantages et les inconvénients rencontrés lors de leur parcours, et laisser des commentaires.

Cette application est complémentaire des rencontres sur site réalisées à l'aide de questionnaire. Elle a été utilisée lors de l'événement de lancement de la concertation du 20 juin 2015 mais également lors des séances de rencontres de terrain sur la place de la Nation et la place de la Bastille.

> **Des stands ou ateliers dans le cadre de forums (forum des associations, forum de la démocratie locale) :**

La concertation s'est également greffée à des événements locaux afin de toucher le maximum de participants. Ainsi, un stand concertation a été mis en place lors du forum des associations du 5^e arrondissement ou encore lors de celui du 12^e arrondissement. Ces stands ont permis de diffuser la démarche mise en place en informant les passants des outils de concertation disponibles et des prochaines dates de rendez-vous.

Un atelier a également été mis en place lors du forum de la démocratie participative du 11^e arrondissement, le 12 septembre 2015.

2.2.2 UNE DÉMARCHE GLOBALE...

La méthodologie de concertation mise en place répondait à une exigence d'analyse à deux niveaux des attentes et des propositions faites par les participants. Ainsi la concertation s'est articulée avec des dispositifs globaux et des dispositifs spécifiques à chaque place.

La construction d'une démarche globale de concertation pour les 7 places a permis de dégager des grands principes directeurs concernant la requalification des places parisiennes. Ces principes portent, notamment, sur le partage de l'espace entre circulation automobile et circulation douce (piétons et cyclistes), la valorisation des édifices publics, la végétalisation des places, l'appropriation et l'émergence de nouveaux usages de l'espace.

Cette démarche globale propose une vision à grande échelle et envisage les places non pas une à une mais comme un système de réseau permettant, notamment, des circulations douces continues.

Ainsi, plusieurs dispositifs globaux ont été mis en place comme l'événement de lancement ou encore la plateforme idee.paris. Des réunions ont également eu lieu avec les associations spécifiques liées aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux vélos.

2.2.3 ...ARTICULÉE AVEC DES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES POUR CHAQUE PLACE

Des dispositifs de concertation spécifiques ont ensuite été déployés de manière ciblée par place. Cette concertation a été mise en œuvre en collaboration avec les mairies d'arrondissement.

Ces dispositifs ont été organisés en deux temps.

> **Le diagnostic**

En partant des usages actuels et attendus par les participants, la ville de Paris souhaitait identifier les attentes des Parisiens concernant l'utilisation de l'espace public et des places. Il s'agissait de préciser les principes généraux d'aménagement des places.

Dispositifs correspondants :

- Réunion publique
- Marche exploratoire
- Questionnaires sur site
- Forums
- Ateliers participatifs
- Plateforme idee.paris

> **La programmation**

Les participants ont ensuite participé à la définition de propositions concrètes, à la suite du diagnostic établi. Ainsi, la Ville de Paris a construit ses plans-programme au regard des contraintes budgétaires et techniques existantes, mais aussi des suggestions de nouveaux usages et de réorganisation de l'espace public proposés par les participants.

Dispositifs correspondants :

- Plateforme idee.paris
- Ateliers participatifs
- Réunion publique

2.2.4 LA DÉMARCHE GENRE ET VILLE

Au-delà de la concertation générale ouverte à tous, la ville de Paris a souhaité réaliser un travail plus spécifique sur la question du genre dans l'espace public. Ainsi, l'agence Maturescence a été missionnée par le Secrétariat Général de la Ville de Paris (SGVP) afin de travailler sur cette question.

Cette démarche s'est focalisée sur des places spécifiques plus concernées par ces sujets. La place de la Bastille a fait l'objet d'une marche sensible le 8 octobre 2015, elle était destinée aux membres de la DVD, la DEVE, du SGVP, de la mission Egalité et de la délégation Famille.

Parallèlement, la place des Fêtes a fait l'objet d'un dispositif plus large avec trois rendez-vous dédiés aux femmes :

- > 13 octobre 2015 : Atelier de travail en salle
- > 2 novembre 2015 : Marche exploratoire
- > 23 novembre 2015 : Restitution de la démarche et formulation de préconisations

L'objectif est de renforcer l'appropriation de l'espace public par les femmes en travaillant avec un groupe de femmes d'âges différents. Il s'agit de favoriser la libre circulation des citoyennes dans l'espace public.

3. LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION

La concertation règlementaire s'est déroulée du 20 juillet au 25 septembre. Néanmoins, la concertation globale s'est étendue bien au delà de ces dates, jusqu'en avril w2016 pour les réunions de restitution.

Toutes places	Place de la Bastille	Place des Fêtes	Place Gambetta
<i>Vendredi 29 mai de 10h à 18h</i> Séminaire de travail avec des techniciens, des experts et des représentants associatifs	<i>Jeudi 9 juillet à 19h30</i> Réunion publique/ Atelier participatif dans le 11 ^e arrondissement	<i>Mercredi 24 juin à 19h</i> Réunion publique et Atelier en marchant sur le coeur de place	<i>Samedi 4 juillet à 15h</i> Atelier participatif
<i>Samedi 20 juin de 10h à 18h</i> Evènement de lancement	<i>Jeudi 27 août à 9h30</i> Marche exploratoire Déplacement et accessibilité, dédiée aux associations spécialisées de PMR et de piétons	<i>Lundi 28 septembre à 18h30</i> Atelier participatif n°1	<i>Jeudi 10 septembre à 18h30</i> Atelier participatif
<i>Du 20 juin au 25 septembre</i> Plateforme idee.paris Registres dans les mairies concernées	<i>Samedi 5 septembre à 11h</i> Atelier-marche avec les Conseils de quartier	<i>Mardi 13 octobre</i> Groupe de travail sur le genre	<i>Mardi 12 janvier 2016 à 18h30</i> Réunion de restitution
<i>Lundi 7 septembre à 9h30</i> Réunion accessibilité avec des associations ciblées	<i>Lundi 7 septembre à 19h30</i> Réunion publique inter-arrondissements	<i>Jeudi 15 octobre à 19h</i> Atelier participatif n°2	
<i>Jeudi 19 novembre toute la journée</i> Séminaire de travail avec des techniciens, des experts et des représentants associatifs	<i>Samedi 12 septembre de 10h à 18h</i> Forum des associations du 12 ^e	<i>Lundi 2 novembre</i> Marche exploratoire des femmes	
	<i>Vendredi 18 septembre de 18h à 20h</i> Marche exploratoire	<i>Lundi 23 novembre</i> Restitution sur le genre	
	<i>Samedi 19 septembre le matin</i> Forum de la démocratie participative du 11 ^e	<i>Lundi 11 Avril 2016 à 19h</i> Réunion de restitution	
	<i>Jeudi 1^{er} octobre de 19h à 21h</i> Atelier participatif n°1- Déplacement et accessibilité		
	<i>Mardi 8 octobre</i> Marche sensible avec les professionnels de la ville de Paris		
	<i>Lundi 12 octobre de 19h à 21h</i> Atelier participatif n°2- Patrimoine, usages et végétalisation		
	<i>Jeudi 4 février 2016 de 18h30 à 21h</i> Réunion de restitution		

Place d'Italie	Place de la Madeleine	Place de la Nation	Place du Panthéon
<p><i>Mercredi 8 juillet à 19h</i> Réunion publique et atelier participatif</p> <p><i>Samedi 12 septembre à 15h</i> Marche exploratoire</p> <p><i>Lundi 21 septembre</i> Réunion avec le comité inter-conseils de quartier</p> <p><i>Mardi 29 septembre à 19h</i> Atelier participatif</p> <p><i>Vendredi 8 avril 2016 à 18h30</i> Réunion de restitution</p>	<p><i>Mercredi 17 juin</i> Réunion avec les conseillers de quartier</p> <p><i>Lundi 2 novembre à 18h30</i> Réunion publique</p> <p><i>Mercredi 9 mars 2016 à 18h30</i> Réunion de restitution avec le conseil consultatif de quartier</p>	<p><i>Mardi 7 juillet à 19h30</i> Réunion publique et atelier participatif dans le 11^e arrondissement</p> <p><i>Vendredi 28 août à 9h30</i> Marche exploratoire Déplacement et Accessibilité dédiée aux associations spécialisées de PMR et de piétons</p> <p><i>Jeudi 3 septembre à 19h</i> Réunion publique inter-arrondissement</p> <p><i>Samedi 12 septembre de 10h à 18h</i> Forum des associations du 12^e arrondissement</p> <p><i>Samedi 19 septembre à 15h</i> Marche exploratoire</p> <p><i>Lundi 5 octobre à 19h</i> atelier participatif</p> <p><i>Mercredi 7 octobre à 15h</i> Rencontre avec les commerçants</p> <p><i>Jeudi 8 octobre à 19h</i> Rencontre avec la communauté éducative</p> <p><i>Jeudi 15 octobre à 19h</i> Réunion inter-conseils de quartier</p> <p><i>Lundi 8 février à 19h</i> Réunion de restitution</p>	<p><i>Samedi 5 septembre, la journée</i> Forum des associations du V^e arrondissement</p> <p><i>Mercredi 23 septembre à 18h30</i> Réunion publique et atelier participatif n°1</p> <p><i>Mercredi 21 octobre à 18h30</i> Atelier participatif n°2</p> <p><i>Vendredi 11 mars à 18h30</i> Réunion de restitution</p>

4. LES CHIFFRES DE LA CONCERTATION

La participation à l'événement de lancement

267 contributions déposées sous formes de post-it ou dessins schématiques.

La participation et les contributions internet

Les internautes ont déposé 343 idées qui ont elles-mêmes reçu 735 commentaires sur le site *Madame la Maire j'ai une idée*. Ce sont donc 1078 contributions au total qui ont été déposées par 224 contributeurs.

Les contributions sur les registres

Les registres mis en place dans les Mairies d'arrondissements concernés ont permis de recueillir 50 contributions.

Ces 393 contributions écrites (idées sur Madame la Maire j'ai une idée et registres) concernent pour 39,7% d'entre elles le thème « accessibilité, transports et déplacements », pour 23% le thème « embellir l'espace public et développer la végétalisation » et pour 27% le thème « construire des places conviviales avec une multiplicité d'usages ». Les contributions résiduelles (10,3%) concernent l'innovation, la concertation elle-même, la conduite du projet, les budgets.

Thématiques	Nombres de contributions	% de contributions
Déplacements et accessibilité	156	39.7%
Pratiques, usages et animations	105	27.7%
Identité, patrimoine et paysage	91	23%
Autres	41	10,3%

La participation aux réunions publiques, aux ateliers participatifs et aux marches exploratoires

- 1006 participants lors des réunions publiques
- 168 participants lors des marches exploratoires
- 323 participants lors des ateliers participatifs

Les questionnaires sur site

Ces derniers ont permis de rassembler 370 contributions.

Les forums

La concertation dans le cadre des forums a permis de rassembler 56 participants.

L'application sur tablette

Cette application a permis d'obtenir 72 contributions supplémentaires.

Les contributions obtenues lors des manifestations locales ont très majoritairement concernées les trois thématiques principales appliquées à chaque place.

Le nombre global de participants s'élève donc à 1497 personnes¹ et le nombre de contributions à 1837².

¹ Ce chiffre correspond au nombre de participants recensés lors des marches exploratoires, des ateliers participatifs, et des réunions publiques. Certains participants ont bien sûr pu venir à plusieurs reprises, auquel cas ils sont comptabilisés plusieurs fois. Il exclut l'événement de lancement puisque le nombre de participants était difficilement appréhensible.

² Ce chiffre correspond aux contributions recensées lors de l'événement de lancement, sur les registres, lors des questionnaires sur site et via l'application et sur le site *Madame la Maire j'ai une idée*.

5. LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU BILAN ET LA MÉTHODE DE TRAITEMENT

Ce bilan est élaboré à partir de diverses sources :

- > les registres mis à disposition dans chacune des mairies d'arrondissement concernées,
- > les propositions et les commentaires postés sur le site *Madame la Maire j'ai une idée*,
- > les contributions laissées lors de l'événement de lancement du 20 juin 2015,
- > les interventions orales formulées lors des réunions publiques,
- > les propositions et les interventions formulées lors des marches exploratoires et des ateliers participatifs,
- > l'exploitation des questionnaires réalisés sur site,
- > les contributions formulées lors des réunions spécifiques d'échange avec les associations de personnes à mobilité réduite, les commerçants, la communauté éducative (traitées en détail dans la partie 3),
- > les échanges qui ont eu lieu avec des acteurs spécifiques (Association des commerçants du Marché de la création, Bibliothèque Sainte-Geneviève, Pinacothèque...) lors d'entretiens dédiés,
- > les commentaires formulés dans le cadre de forums (forum des associations, forum de la démocratie locale),
- > les réponses des collectivités et des partenaires institutionnels (traitées séparément des contributions grand public).

L'ensemble de ces sources a été traité pour refléter fidèlement l'expression des contributeurs, afin d'alimenter la réflexion de la Ville de Paris et éclairer son processus de décision.

Il ne vise pas à l'exhaustivité, mais à la synthèse fidèle de l'ensemble des avis et propositions émis par les participants au cours de la concertation.

Chaque contribution du grand public (registres, événement, *idee.paris*, réunions publiques...) a été traitée en répartissant son contenu dans une grille structurée autour des thèmes définis pour la campagne *idee.paris* et permettant la synthèse des contributions grand public.

Les contributions formulées lors de réunions spécifiques d'échanges avec les partenaires et la concertation institutionnelle font l'objet d'un traitement spécifique.



II
SYNTHÈSE DES
CONTRIBUTIONS
GRAND PUBLIC

Ce chapitre synthétise les contributions du grand public effectuées lors des réunions publiques, des marches exploratoires, des ateliers participatifs mais également des registres et du site Madame la Maire j'ai une idée.

Le bilan est organisé par thématique selon 4 grands axes : accessibilité, transports et déplacement (1), embellir l'espace public et développer la végétalisation (2), construire des places conviviales avec une multiplicité d'usages (3), conception du projet et concertation (4).

Chaque thématique articule les éléments de diagnostic relevés par les participants et les propositions qu'ils ont formulées.

Afin de faciliter la lecture, les citations issues des temps de concertation sont indiquées en italique.

1. ACCESSIBILITÉ, TRANSPORTS ET DÉPLACEMENT

La thématique déplacements et accessibilité a reçu le plus grand nombre de contributions. En effet, c'est un des enjeux majeurs de ce projet de réaménagement : comment conjuguer efficacement les différents modes de transports ? Comment partager l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes ? Alors que beaucoup de contributeurs prônent une plus juste répartition de l'espace public en faveur des modes doux, d'autres s'inquiètent de la saturation des flux automobiles dans le centre de Paris..

1.1. LE DIAGNOSTIC POSÉ PAR LES PARTICIPANTS

1.1.1. L'EMPRISE DE LA VOITURE

Le thème de la mobilité et des déplacements apparaît de manière récurrente dans les contributions.

La question de la circulation automobile et des déplacements à Paris fait débat. Dans leur grande majorité les contributions font un constat négatif sur la circulation automobile à Paris, reconnaissant les nuisances sonores et la pollution liées à la congestion du cœur de ville.

Cependant, il est possible de distinguer deux positionnements. Certains prônent la diminution de l'usage de la voiture et le développement des déplacements à pied et en vélo alors que d'autres participants estiment qu'il est important de maintenir une fluidité des circulations et appréhendent la réduction de la place de la voiture.

Les participants évoquent, notamment, les nuisances sonores générées par la circulation. Ces nuisances sont accentuées sur les places pavées telles que la place d'Italie ou encore la place du Panthéon. Certaines contributions expliquent que « *Le bruit vient surtout de la circulation sur les pavés* » (**Réunion publique et atelier participatif, Place du Panthéon, 23 septembre**). Cependant, les participants soulignent que les pavés font partie de l'identité de ces places. À plusieurs reprises, ils ont proposé d'installer des revêtements anti-bruit.

Certains participants estiment que les réaménagements menés par la Mairie de Paris comme la place de la République accentuent les problèmes d'engorgement. Ils considèrent que les embouteillages générés par une diminution de la voirie automobile augmentent la pollution et les nuisances sonores. Ces contributeurs constatent également que certains usagers ont besoin de leur voiture afin de se déplacer en autonomie comme les personnes âgées ou encore les

personnes à mobilité réduite.

« *La circulation dans Paris devient de plus en plus difficile également du fait des réaménagements en défaveur de la voiture* ». **(Registre)**

Les questions de circulation automobile sont également reliées à celle des commerces. Certains avis estiment que la réduction de la circulation automobile et des places de stationnement pourrait être néfaste pour les commerçants dont le chiffre d'affaires risque de chuter.

« *Vous allez tuer les commerces si vous retirez le stationnement* ». **(23 septembre 2015, réunion publique, Place du Panthéon)**

A contrario, de nombreuses contributions regrettent la forte emprise de la voiture sur les places. Les places sont souvent perçues comme des «ronds-points». Ainsi elles se résument à de simples points de transit au cours d'un déplacement plus qu'à des lieux de destination. La place Gambetta, par exemple, est décrite comme «un grand carrefour inhospitalier». La circulation automobile empêche une appropriation de ces places par les usagers puisqu'elles sont désagréables. A ce titre, ces avis prônent le développement des déplacements doux. Ils souhaitent avant tout que les piétons deviennent prioritaires afin de réduire l'insécurité lors des traversées. Le stationnement est perçu comme une nuisance esthétique qui encombre inutilement les places.

La place de la République est citée comme un exemple à suivre en matière d'appropriation citoyenne et de limitation de la circulation.

« *La place Gambetta devrait subir une métamorphose comme la place de la République qui est un réel succès. La place Gambetta dispose de pleins d'atouts et il faut faire profiter les Parisiens d'un nouvel espace où l'accès piéton serait largement favorisé. Un moitié piétonne et l'autre laissée au bus, vélos, véhicules de secours, taxis... pourrait convenir.* » **(idee.paris, Place Gambetta)**

Ainsi, plusieurs avis s'appuient sur des exemples français ou étrangers quant à la restriction automobile. Des références telles que les capitales européennes comme Berlin ou Amsterdam qui s'ouvrent à la nature en instaurant des espaces d'aspect sauvage, d'autres telles que la place Stanislas à Nancy, la place de la gare à Strasbourg ou encore la High Line à New-York, font figure de modèles à suivre pour les contributeurs.

Certains avis sont plus partagés et soulignent qu'il ne faut pas opposer strictement les piétons aux automobilistes. «*La plupart des personnes sont aussi bien piétons qu'automobilistes. Il s'agit donc de trouver le juste milieu.*» (3 septembre 2015, Réunion publique, Place de la Nation).

1.1.2. LES MODES ACTIFS DE DÉPLACEMENT

1.1.2.1. Les circulations piétonnes

Les participants ont souligné que les traversées piétonnes sont souvent longues et difficiles. La place de la Nation est qualifiée de « *zone de non-droit pour les piétons* » (*idee.paris*). Les traversées organisées en deux temps, notamment, génèrent des temps d'attente assez longs et les îlots refuges sont anxiogènes. L'avenue du Trône sur la place de la Nation ou encore le boulevard Vincent Auriol sur la place d'Italie sont identifiés comme des points durs pour les traversées piétonnes.

Ces cheminements difficiles sont accentués par l'encombrement de l'espace public par le mobilier urbain (kiosque, panneau, borne électrique) mais également les terrasses de cafés. Les participants soulignent qu'il est nécessaire de conserver des terrasses de cafés qui participent à l'animation des places. Cependant il est important de faire respecter la réglementation en matière d'implantation de ces terrasses afin d'éviter toute privatisation de l'espace public.

« *Ce projet va permettre de récupérer des espaces publics, il est donc important de*

ne pas les privatiser par des commerces et des terrasses de cafés. » (3 septembre 2015, Réunion inter-arrondissement, place de la Nation)

L'encombrement de l'espace public entraîne des parcours sinueux pour les piétons qui rallongent leur temps de marche. Sur la place de la Bastille, les dénivellés au niveau des passages piétons sont marqués ce qui renforce les difficultés d'accès. Ces difficultés sont multipliées pour les personnes à mobilité réduite comme l'ont démontré les marches exploratoires sur la place de la Bastille et la place de la Nation. (Ce point est traité plus spécifiquement dans le paragraphe 1.1.3 de la partie 3)

Les places circulaires organisées en carrefour giratoire telles que les places d'Italie et de Nation possèdent des squares centraux difficilement accessibles. Place d'Italie, un seul passage piéton donne accès au jardin central alors que la place de la Nation en offre deux de part et d'autre du square. Ces espaces restent peu fréquentés à cause de leur manque d'accessibilité, mais également parce qu'ils sont entourés par la circulation. Cette désaffection pour les squares centraux est renforcée par un sentiment d'insécurité et le manque de propreté des lieux.

«Aujourd'hui, la place de la Nation ressemble plus à un rond-point surdimensionné. La statue et le parc en son centre sont peu accessibles. Le flot automobile constitue un rempart et rend la visite peu propice à la détente. L'idée serait de rendre cet espace central accessible aux riverains, en faire un vrai carrefour liant 3 arrondissements et lui trouver des fonctions de convivialité». (idee.paris, Place de la Nation)

La question de l'accessibilité du centre des places se pose également pour des places comme Bastille ou Gambetta, qui disposent d'un élément identitaire central. Certains participants estiment qu'il pourrait être intéressant de pouvoir y accéder alors que d'autres y voient peu d'intérêt.

La majorité des contributeurs souhaite une amélioration des déplacements piétonniers. Il s'agit de partir du piéton afin de réorganiser les autres types de flux : voitures, vélos.... Les attentes sont donc fortes en matière de sécurité et de confort de cheminement.

1.1.2.2. Les cheminements cyclistes

La question des circulations vélos est également un thème récurrent. La place des Fêtes ou la place de la Bastille, par exemple, ne disposent d'aucun cheminement cyclable.

L'idée la plus soutenue (50 « likes ») pour la place de la Bastille sur Madame la Maire j'ai un idée, estime que : « La place de la Bastille se situe aujourd'hui à l'intersection de nombreux itinéraires cyclables, mais ne dispose pourtant d'aucun aménagement spécifique, la rendant peu confortable et peu sécurisée pour les vélos. Créer des pistes cyclables permettant de faire le tour de la place dans les deux sens? » (idee.paris)

Ainsi, les participants souhaitent des pistes cyclables sécurisées qui s'inscrivent en continuité des aménagements existants. Les pavés sont également cités comme une source d'inconfort pour les vélos.

Les places d'Italie ou encore de la Nation possèdent des pistes cyclables à contre-sens au niveau des contre-allées. Ces pistes cyclables ne font pas l'unanimité, elles sont mal identifiées par les piétons ce qui génère des conflits. Les participants estiment donc qu'il serait nécessaire de les rendre plus visibles à l'aide d'une signalétique adaptée. Le développement de zones de rencontre fait également débat. Alors que certains estiment que c'est un moyen de mutualiser l'espace public, d'autres soulignent que la cohabitation risque d'être anxiogène voire dangereuse.

En parallèle, les cyclistes habitués peuvent préférer se fondre dans la circula-

tion. Ainsi, un participant explique : «Je suis un utilisateur de vélo. La circulation se fait assez facilement sur cette place. il me paraît dangereux de faire une piste cyclable » (9 juillet 2015, Réunion publique et Atelier participatif, Place de la Bastille)

Le développement de pistes cyclables sécurisées fait consensus. Par contre, les discussions autour de leur implantation sont nombreuses. La position privilégiée serait au niveau des contre-allées lorsqu'il y en a ou sur le pourtour extérieur des terre-pleins centraux. Développer une offre adaptée de stationnement vélos et de Vélib, fait également partie des préoccupations des participants.

La cohabitation des différents modes de transport est un enjeu majeur pour le réaménagement des places parisiennes.

1.1.3. ACCESSIBILITÉ ET LISIBILITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN

Les places sont non seulement des nœuds de circulation routière mais également des nœuds d'intermodalité. Les participants ont souligné que les places étaient bien desservies, ce qui représente un véritable atout.

Cependant l'accessibilité et la lisibilité des transports en commun sont parfois peu satisfaisantes pour l'usager. C'est pourquoi les participants souhaitent améliorer leur lisibilité via des emplacements et une signalétique adaptée.

Ainsi, ils ont évoqué l'importance de connecter les transports en commun souterrains avec la surface. Par exemple, pour la place de la Nation, les participants préféreraient pouvoir circuler à l'air libre plutôt qu'en sous-sol. Une signalisation en amont permettrait d'indiquer les accès les plus directs pour chaque ligne de métro.

Ils s'interrogent également sur les projets de transports en commun à venir tels que le projet de Bus à haut niveau de service pour la place de la Bastille ou encore le tramway pour Nation. Ils estiment que ces projets sont à prendre en compte dans le cadre du projet de réaménagement.

« Ce projet de réaménagement nécessite de prendre en compte le projet de tramway » (3 septembre 2015, Réunion publique, Place de la Nation)

Par ailleurs, le projet de réaménagement est également perçu comme une opportunité afin d'optimiser l'emplacement et le stationnement des bus. En effet, « les bus ont tendance à coloniser la place » Gambetta, par exemple. Le stationnement et le passage continu de certains bus sur des places comme Italie et Gambetta empêchent les perspectives et la visibilité sur la place tout en encombrant l'espace public.

1.2 UN NOUVEAU PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC : QUELLES POTENTIALITÉS SELON LES PARTICIPANTS AFIN DE DIMINUER L'EMPRISE DE LA VOITURE AU PROFIT DES MODES DOUX

Le partage de l'espace public et le rééquilibrage des surfaces dédiées à chaque mode de transport a fait l'objet de nombreuses contributions. Par ailleurs, des ateliers spécifiques ont permis d'aborder le thème du déplacement et de l'accessibilité.

1.2.1 LA RÉDUCTION DE L'EMPRISE DE LA VOIRIE

Afin de réduire l'emprise de l'automobile en privilégiant l'espace dédié aux piétons, les participants proposent de réduire le gabarit des voies. Tout en facilitant les traversées piétonnes, c'est un moyen efficace de restreindre la circulation.

« La réduction de la voirie de deux à une voie de circulation permettrait de gagner de la place pour les espaces verts latéraux. Cela permettrait également d'apaiser la place en réduisant les nuisances sonores. Ce n'est qu'à cette condition que les espaces verts pourront être effectivement mis en valeur et utilisés par les piétons cyclistes. » **(idee.paris, Place d'Italie)**

Réduire le nombre de files de circulation sur les places suscite néanmoins de vives inquiétudes quant au report de circulation dans les rues adjacentes et au risque d'embouteillage et de pollution. Les participants s'interrogent sur la possibilité de réduire les gabarits de voies tout en maintenant une circulation assez fluide.

1.2.2 L'AMÉNAGEMENT DES CONTRE-ALLÉES

La transformation des contre-allées en aire piétonne est évoquée à de nombreuses reprises. Ce type d'aménagement concerne avant tout la place de la Nation, la place Gambetta et la place d'Italie. C'est un moyen d'augmenter les surfaces dédiées aux piétons et de supprimer certaines traversées. Les contre-allées sont perçues comme des espaces peu utilisés par les voitures.

« Rendre une partie de la place de la Nation aux piétons : pour cela rendre les contre allées piétonnes dans leur totalité et ainsi avoir tout de suite un espace plus large et plus agréable, de plus cela n'aurait pas beaucoup de conséquences pour les voitures. En ce qui concerne les livraisons aux différentes boutiques s'inspirer des rues piétonnières du quartier Montorgueil pour laisser un accès ponctuel ou prévoir des places de stationnement aux abords de la place en face des boutiques. Dans la même idée rendre piétonne une partie de la place qui se trouve entre le Boulevard Diderot et l'Avenue du Trône, (s'inspirer de la Place de la République et ainsi créer une double voie dans l'autre partie de la place). » **(idee.paris, Place de la Nation)**

Cependant, les livraisons, les accès riverains, les déposes-minutes et l'accès pompier préoccupent les participants. C'est pourquoi certains privilégient la transformation des contre-allées en zone de rencontre afin de maintenir des accès de proximité

1.2.3 LE CENTRE DES PLACES

Les espaces centraux sur des places comme Italie ou Nation font également l'objet de nombreux échanges. Faut-il privilégier les espaces latéraux ou bien élargir les squares centraux afin de maximiser l'espace dédié aux piétons ? Les avis restent assez partagés entre ceux qui privilégient les espaces latéraux et considèrent que les squares centraux ne sont pas supports d'usages, et ceux qui estiment qu'agrandir les squares centraux représente un véritable potentiel en matière de végétalisation et d'usages à développer. Il s'agit également de multiplier les passages piétons afin de pouvoir s'y rendre. Des passerelles ou encore des souterrains ont aussi été proposés.

« Rendre plus accessible le terre-plein central, actuellement desservi par seulement deux passages piétons, dont les temps de passage sont très courts » **(Registre, Place de la Nation)**

L'accessibilité au centre fait l'objet de débat sur les places Gambetta et Bastille. Plusieurs propositions envisagent de raccrocher la fontaine ou la colonne de Juillet aux parvis existants. Cela permettrait de créer un espace piéton d'un seul tenant, diminuant ainsi les traversées piétonnes.

1.2.4 FACILITER LES CHEMINEMENTS PIÉTONS

Faciliter les cheminements piétons reste une priorité pour les participants. Ils proposent de réduire au minimum les traversées en deux temps.

Les participants souhaitent notamment instaurer des feux tricolores sur certaines traversées anxiogènes, augmenter le nombre de passages piétons et sécuriser certains carrefours en facilitant les cheminements directs.

« Je demande que les passages piétons soient suffisamment nombreux et bien conçus pour qu'on ne soit pas obligé de faire tout un tour pour traverser. » (Registre)

L'agrandissement des trottoirs et leur désencombrement est également une option retenue afin d'optimiser l'espace dédié aux piétons.

1.2.5 LA PIÉTONISATION DES AXES ADJACENTS AUX PLACES

Le projet de réaménagement des places nécessite non seulement de réfléchir à petite échelle mais également d'adopter une vision plus large. A ce titre a été évoquée la piétonisation de certains axes adjacents aux places, tels que l'avenue de Bouvines et de Taillebourg pour la place de la Nation, la rue des Gâtines pour la place Gambetta ou encore la rue de la Bastille.

La piétonisation d'axes limitrophes crée des continuités piétonnes et réduit le nombre d'entrées et de sorties pour les véhicules.

Les avis sur ces piétonisations sont assez disparates. Dans l'imaginaire collectif, piétonniser un axe est associé à une vie commerciale et nocturne intense. Ainsi, certains craignent des nuisances sonores fortes pour les riverains et privilégient plutôt les ralentisseurs et l'instauration de zones 30.

1.2.6 L'OPTIMISATION DE L'INTERMODALITÉ

Réduire l'emprise de la voiture nécessite de privilégier des modes de transports alternatifs comme les transports en commun.

A ce titre, les participants proposent d'améliorer la signalétique afin de faciliter l'intermodalité métro/ bus voire de créer des pôles bus à certains endroits. La question des pôles bus a parfois fait débat. Les participants s'inquiètent de leur impact esthétique sur les places tout en affirmant qu'il est nécessaire de favoriser l'intermodalité.

La réorganisation de l'espace public en terme de circulation reste difficilement appréhendable et peut générer de vastes bouleversements. C'est pourquoi plusieurs contributions notamment durant les ateliers participatifs proposent de réaliser des préfigurations durant le week-end ou les vacances afin d'identifier les atouts et les inconvénients des réaménagements pour choisir la solution la plus pérenne à terme.

Points à retenir

- > **Faciliter les cheminements piétons en privilégiant les traversées en une fois**
- > **Favoriser la lisibilité des transports en commun et l'intermodalité**
- > **Poursuivre l'aménagement de pistes cyclables sécurisées**
- > **Désencombrer l'espace public**

2. EMBELLIR L'ESPACE PUBLIC ET DÉVELOPPER LA VÉGÉTALISATION

La thématique « identité, patrimoine et paysage » se révèle très consensuelle, les demandes de mise en valeur du patrimoine et de végétalisation sont nombreuses. 23 % des contributions sur idee.paris traitent de ce sujet.

2.1 VALORISER LE PATRIMOINE EXISTANT

Les notions de patrimoine et de mémoire collective ont rencontré un large écho au cours des échanges. Les places de la Nation, de la Bastille, du Panthéon, de la Madeleine sont en effet considérées comme faisant partie de l'héritage commun des Français et a fortiori des Parisiens. À côté de leur dimension historique, s'ajoutent des considérations politiques et mémorielles fortes, en témoignent les rassemblements populaires à la Nation ou la Bastille, ou bien la panthéonisation de quatre figures de la Résistance en mai dernier.

Durant la concertation, les participants ont souhaité qu'une réflexion soit menée sur la valorisation du patrimoine existant, permettant dès lors de requalifier les places parisiennes par le biais de leur historicité et selon les usages actuels. Il ne s'agit pas uniquement d'en faire connaître l'histoire mais également de renforcer les éléments identitaires de chaque place.

2.1.1 METTRE EN VALEUR L'HISTOIRE DES PLACES

Les participants ont une perception différenciée de la teneur patrimoniale des places. En effet, certaines places telles que le Panthéon et la Madeleine revêtent un caractère solennel plus marqué que Gambetta, Fêtes ou Italie. En parallèle, les places de la Bastille et de la Nation revêtent une forte dimension symbolique soutenue par des événements fondateurs.

La place du Panthéon, par exemple, est qualifiée de «majestueuse», «historique» ou encore «monumentale» durant les entretiens sur site. Certains éléments patrimoniaux historiques confèrent leur caractère aux places. Les participants citent, notamment, la statue de Dalou pour la Nation, la colonne de Juillet, l'Opéra et le parvis de l'Arsenal pour la Bastille ou encore le Panthéon et les universités comme éléments identitaires. Les participants montrent une réelle préoccupation quand à la sauvegarde et à la valorisation de ce patrimoine.

«Si l'on fait un circuit automobile autour de l'église. La place ne sera plus un écrin. La question des vibrations est réelle. Il faut regarder l'état actuel des pavés. Rapprocher la circulation du monument crée également des problèmes de pollution.» (Réunion publique, 2 novembre 2015, Place de la Madeleine)

Les participants ont insisté fortement durant la phase diagnostic sur le manque de visibilité du caractère historique des places. Leur histoire est souvent méconnue même par les Parisiens. Les contributeurs estiment que les monuments sont parfois difficilement accessibles, comme la colonne de Juillet ou encore la Madeleine. Ils évoquent également la question des perspectives.

Ainsi, la statue de Dalou est peu visible à cause des talus qui l'entourent. De même, le canal Saint Martin, perçu comme un véritable atout pour la place de la Bastille, est peu perceptible.

Le caractère historique des places est conféré par les monuments présents mais également par leur passé : la Révolution, la Foire du Trône sont autant

d'éléments invisibles qui pourtant marquent l'identité de la place de la Bastille et de la Nation.

Par ailleurs, le mobilier urbain comme les fontaines Wallace, les entourages de métro Guimard participent également à la spécificité de chacune des places.

Les attentes sont donc très fortes en matière de valorisation patrimoniale. Les participants proposent de multiplier les panneaux explicatifs ou encore de créer un parcours pédagogique sur la Révolution française. Une contribution estime par exemple qu' «*il est nécessaire de valoriser le patrimoine historique de manière pédagogique, les couloirs du métro pourraient être un moyen de le valoriser*» (3 septembre 2015, Réunion publique, Place de la Nation)

«Des panneaux présentant des figures historiques, leur parcours, afin d'inviter les gens à rentrer dans le monument, comme à l'Institut Curie. L'idée est de mettre des stimuli extérieurs afin d'inviter à l'intérieur.» (21 octobre 2015, Atelier participatif, Place du Panthéon)

Plus que la simple transmission d'information, les participants sont sensibles aux outils numériques et certains souhaitent véritablement faire figurer l'histoire, voire revenir à un état antérieur. Ainsi, plusieurs participants proposent pour la place de la Nation, de remettre en eau la statue le Triomphe de la République telle qu'elle était dans les années 1900.

Sur la place de la Bastille, les participants ont vivement souligné que le tracé de l'ancienne prison de la Bastille était trop peu visible au niveau du calepinage. Ainsi, ils proposent de rendre plus apparent ce tracé au sol mais également de mettre en place un hologramme de l'ancienne prison de la Bastille, d'utiliser la réalité augmentée. Les participants soulignent par ailleurs qu'il serait intéressant de fêter le 14 juillet sur la place de la Bastille.

Bien que consensuelle, cette thématique laisse transparaître une inquiétude quant aux personnes ciblées dans le cadre de ce réaménagement. La valorisation du patrimoine permet de renforcer le rayonnement de Paris en termes d'attractivité touristique, cependant les participants soulignent qu'il est primordial que ce projet de réaménagement bénéficie de manière privilégiée aux Parisiens.

2.1.2 FACILITER L'ACCÈS AUX MONUMENTS

Si l'augmentation de l'espace dédié aux piétons est perçu comme un moyen de valoriser le patrimoine par certains participants, ceux-ci expriment également de fortes attentes en matière d'accessibilité aux monuments. Le manque d'espace piéton autour de la Madeleine, par exemple, ou l'insuffisance de passages piétons permettant d'accéder à la statue de Dalou sur la place de la Nation participent au déficit de valorisation patrimoniale du site. Ainsi, «*La Madeleine se voit de loin mais il n'existe pas de cheminements piétons directs de la place de la Concorde aux grands magasins. Il est donc nécessaire d'élargir également les trottoirs le long de l'édifice.*» (2 novembre 2015, Réunion publique, Place de la Madeleine)

Cette question de l'accessibilité aux Monuments devient pour certains une exigence pour la place de la Bastille et la colonne de Juillet. Plusieurs participants souhaitent vivement pouvoir y accéder alors que d'autres soulignent que c'est avant tout la perspective sur la colonne de Juillet qui confère son identité à la Place de la Bastille. Ainsi, il ne serait pas forcément nécessaire d'accéder au pied de la colonne de Juillet.

« Le Panthéon est un bâtiment injustement méconnu des touristes et des parisiens. Rendre l'espace qui l'entoure piéton, [...] aiderait peut-être à le mettre en valeur. [...] L'histoire de l'Abbaye Sainte-Geneviève n'est pas très connue non plus. Cette ancienne abbaye est pourtant l'élément commun à l'ensemble des bâtiments : le lycée Henri IV accueille ses élèves dans l'ancienne Abbaye, le Panthéon en était autrefois le clos. Dans la bibliothèque éponyme se trouve la collection d'ouvrages accumulés par les moines de l'abbaye. L'église Saint-Étienne du Mont abrite les restes de la sainte.

Il serait intéressant de mettre cette identité commune en exergue ». (Entretien avec le directeur de la Bibliothèque Sainte Geneviève).

2.1.3 RENFORCER LES IDENTITÉS DE CHAQUE PLACE

Il s'agit non seulement de valoriser le patrimoine existant mais également de renforcer les spécificités de chacune des places. En effet certaines places, sans pour autant disposer d'un Monument historique identifiable, bénéficient de façades architecturales de qualité. Les façades des Mairies d'arrondissement sur les places d'Italie et Gambetta, par exemple, constituent des repères dans l'espace urbain que les participants souhaitent mettre en valeur.

À ce titre, plusieurs contributions évoquent des illuminations afin de valoriser l'existant. Sur la place du Panthéon, les participants privilégient une illumination sobre alors que sur la place d'Italie par exemple, les contributeurs estiment que la place manque de couleurs. L'éclairage participe à la définition d'une ambiance urbaine qui contribue à donner un caractère à chaque place.

La question des perspectives a également été évoquée à de nombreuses reprises. Il s'agit par exemple de favoriser la visibilité de la statue de Dalou en supprimant les reliefs alentour ou encore maximiser la visibilité du port de l' Arsenal qui s'inscrit dans une continuité avec le Boulevard Richard Lenoir. Plusieurs participants ont ainsi proposé durant les balades urbaines et sur *idee.paris* la création d'un belvédère ou encore la création d'un sol transparent à certains endroits afin de visualiser le canal passant sous la place de la Bastille.

« Un Belvédère enjambe la station Bastille de la ligne 1 du métro, offrant une vue dégagée sur le port de l' Arsenal et rejoignant de part et d'autre les quais du port. L'idée serait de se servir de ce belvédère comme un lieu où seraient rassemblées les explications historiques sur la Bastille depuis Charles V jusqu'à nos jours ; avec une maquette de la forteresse avec ses contrescarpes et ses fossés en prenant soin d'indiquer l'emplacement des rares vestiges que l'on peut encore voir dans le métro ou dans le square Henri Galli. Ce belvédère se marie très bien avec cette idée de créer un accès direct vers les quais de la station Bastille. En effet bien que cette station soit à l'air libre, la sortie exige de monter et de descendre de nombreux escaliers en souterrain. Notons que les fresques évoquant la Révolution seront une parfaite introduction à l'exposition permanente sur l'histoire de la Bastille dans le belvédère. »
(idee.paris)

La valorisation des perspectives et des vues sur la place s'articule également avec le désencombrement de l'espace public sur une place comme Gambetta, par exemple, ou avec le type de végétalisation souhaitée.

2.2 FAVORISER LA VÉGÉTALISATION

Augmenter la végétalisation est une demande consensuelle des participants. Lors des questionnaires sur site par exemple, les personnes s'accordent à dire que les places ne sont pas suffisamment végétalisées. Ils soulignent qu'il existe une marge de manœuvre et des efforts de verdissement à mener. Les contributeurs ont également exprimé leur attachement à la végétation existante et leur souhait de la conserver au maximum.

Cette question de la place du végétal diffère selon les places. Bastille, Nation, Gambetta, Fêtes et Italie font l'objet de demandes quasiment unanimes de végétation. Les avis sont moins tranchés sur les places de la Madeleine et du Panthéon du fait de la présence d'un bâtiment symbolique et central. Certains participants estiment que l'aspect minéral de ces places concourt à leur spécificité et à leur solennité. La végétalisation est alors présentée comme un outil afin de souligner les perspectives sur le Monument.

Les participants se sont donc approprié l'idée de faire bénéficier au plus grand nombre des espaces de respiration et de promenade dans le centre de Paris. La végétalisation accrue permettant de créer un « *poumon vert* » sur les places.

Celle-ci ne doit pas uniquement se réduire à des fonctions contemplatives et esthétiques. En effet, les participants demandent largement des espaces facteurs de sociabilité et de convivialité comme des pelouses, des potagers participatifs ou encore des zones de pique-nique. La végétation est perçue comme un facteur d'usages : pouvoir se reposer dans l'herbe, discuter à l'ombre d'un arbre. Les participants souhaitent pouvoir accéder aux espaces verts et se les approprier. L'espace naturel est également évoqué comme un moyen pour produire ; les contributeurs évoquent, notamment, des ruches, ou encore des arbres fruitiers à disposition. La place de la République est alors citée à plusieurs reprises comme contre-exemple au vu de son caractère trop minéral selon certains.

« Je vous donne mon avis sur la réfection des places. Je demande à ce que les places soient fournies en végétation (arbres, arbustes, fleurs, pelouse, etc) et qu'il y ait (au moins) des parties du sol qui soient en terre pour se rapprocher de la nature. Et surtout ne pas refaire ce qui a été fait place de la République, qui est très bétonnée. »
(Registre)

Articulée avec du mobilier urbain, la végétalisation est perçue comme un facteur de convivialité. Celle-ci doit se travailler en fonction de l'échelle de la place. La végétation est également évoquée comme un moyen afin d'apporter de la couleur à des places minérales. Un internaute propose ainsi pour la place des Fêtes de : « *Végétaliser la place : [...]L'installation d'une pelouse, de plantes voire d'un potager participatif rendrait la place conviviale.[...] Celle-ci est entièrement grise aujourd'hui et quelques couleurs rajouteraient de la gaieté.* » (idee.paris)

A fortiori, la végétation est également envisagée comme une solution afin d'améliorer voire de dissimuler certains éléments considérés par certains comme peu esthétiques, tels que la façade latérale de l'Opéra Bastille ou encore la fontaine sur la place Gambetta. Elle est également vue comme un rempart contre les nuisances sonores.

La végétation revêt non seulement un caractère de santé publique mais également un caractère hautement symbolique à l'heure où Paris a reçu la COP 21. Ainsi un contributeur explique que « *Ce qu'il manque à Bastille, dans le quartier et en général sur les places parisiennes, c'est un peu de verdure, pour raisonner avec le désir de faire de notre capitale un vrai phare de la transition écologique.* » (idee.paris).

Points à retenir

- > **Augmenter les surfaces végétales existantes**
- > **Créer des espaces verts appropriables sur les places**
- > **Mettre en valeur le patrimoine architectural et historique**
- > **Développer des usages culturels de l'espace public**

3. CONSTRUIRE DES PLACES CONVIVIALES AVEC UNE MULTIPLICITÉ D'USAGES

La thématique « pratiques, usages et animations » est elle aussi plutôt consensuelle. L'hypothèse de diminuer l'emprise de la voiture sur les places a fait émerger de nombreuses idées d'usages et d'activités. Il s'agit d'identifier les potentialités pour ce gain d'espace.

3.1 AMÉLIORER LE CONFORT D'USAGES

Les places sont perçues comme des endroits de passage où les Parisiens ne s'attardent pas. Ainsi, l'objectif de la concertation était notamment de s'interroger sur ce qui permettrait aux Parisiens de vouloir s'attarder dans ces espaces publics.

Actuellement, les participants ont souligné qu'ils ne restaient pas sur les places parce qu'elles sont « bruyantes », « peu agréables », ou encore « qu'il n'y a rien à y faire ».

La question de la propreté est également soulevée dans plusieurs avis : le jardin de l'Arsenal, le boulevard Richard Lenoir et les escaliers de l'Opéra sont donnés comme exemple pour la place de la Bastille. En parallèle, le square central de la place de la Nation est cité. Plus généralement la saleté demeure un élément saillant du diagnostic citoyen parisien. Les participants précisent qu'elle donne une mauvaise image de la capitale pour les touristes.

« La question de la propreté sur la place et ses environs n'a pas été abordée. La place est très sale, notamment, aux alentours de l'Opéra Bastille. » (7 septembre 2015, réunion publique inter-arrondissement, Place de la Bastille).

Quelques participants ont également souligné durant les marches exploratoires et les ateliers participatifs qu'ils préféreraient éviter certains endroits des places tels que le square central sur la place de la Nation ou l'extrémité du Boulevard Richard Lenoir, à la nuit tombée, où ils se sentent en insécurité. Les internautes regrettent le manque de travail sur l'éclairage pour pallier en partie ce sentiment d'insécurité.

Afin d'améliorer le confort d'usage des places parisiennes, les participants ont souligné l'importance de créer des espaces de convivialité. Plusieurs contributions évoquent l'absence de bancs, d'assises gratuites. Les terrasses de cafés sont nombreuses à Paris mais finalement il existe peu de mobiliers urbains qui permettent de se reposer gratuitement. Ainsi, les participants demandent de multiplier le mobilier urbain tel que des bancs, des tables de pique-nique, des chaises longues, des chaises pivotantes, qui permettent de se retrouver en groupe et de rester sur les places.

« Installer plus de bancs et des tables conviviales sur la place. Mettre un kiosque pour diverses manifestations et associations à disposition du public. Enlever la pyramide. Installer une « terrasse » en fonction du soleil avec des sièges pivotants, un peu plus de couleurs vives, plus de festivals, fêtes. » (Registre, Place des Fêtes)

Néanmoins certains participants souhaitent que l'implantation de ce type d'assises soit bien anticipé afin de limiter les nuisances sonores liées à des regroupements nocturnes pour les riverains. Les participants ont également évoqué l'idée de développer des aménagements réversibles en fonction des saisons par

exemple.

Mettre des bancs, c'est également rendre l'espace public praticable par tous et, notamment, les personnes âgées qui ont besoin de faire des pauses au cours de leur itinéraire piéton.

Les demandes sont aussi fortes en matière d'aménagement pratique de type poubelles, toilettes publiques, espace canin, cendriers afin de favoriser la propreté des places.

*« Il manque des toilettes publiques. Il faut quelque chose de plus pratique. »
(7 septembre 2015, Place de la Nation).*

3.2 DYNAMISER LES COMMERCES

Les places sont perçues comme des lieux de rendez-vous grâce aux cafés, aux restaurants présents. Ces derniers sont des atouts, facteurs d'animation. Cependant, les participants ont évoqué la forte emprise des terrasses de cafés sur l'espace public. Non seulement, cet encombrement peut générer des difficultés pour les circulations piétonnes, mais les participants craignent également une privatisation de l'espace public.

Ainsi, les avis sont partagés quant à l'extension des terrasses de cafés ou encore l'implantation de food-truck. Les usages lucratifs ne sont pas systématiquement écartés mais les participants restent sensibles à l'équité et l'accessibilité des usages proposés. Des marchés spécifiques comme des marchés biologiques ou encore marchés aux fleurs ont été proposés à plusieurs reprises.

Par ailleurs, certains usagers et commerçants appréhendent que la réduction de la circulation ait un impact sur le fonctionnement des commerces.

« Les commerçants du marché aux fleurs bénéficient de la circulation. Une partie de la clientèle vient en voiture. La réduction des voies automobiles risque d'entraîner une baisse du chiffre d'affaires. » (2 novembre 2015, Réunion publique, Place de la Madeleine).

3.3 LES USAGES IMAGINÉS

3.3.1 PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES PRATIQUES

Tout en imaginant de nouveaux usages, les participants ont souligné leur attachement aux usages déjà existants sur les places tels que les boulistes sur la place de la Nation, ou encore les skateurs à Bastille.

Des concerts, une œuvre d'art, un mur d'expression, un espace de jeux, une projection en plein-air, un mur d'escalade, des kiosques citoyens ; autant de propositions qui illustrent la diversité des usages évoqués par les contributeurs.

Les riverains soulignent leur volonté de placer l'habitant au cœur du projet. Ils souhaitent trouver des animations culturelles et des aménagements adaptés à tous les âges. Sur la place de la Bastille par exemple, plusieurs participants évoquent l'idée de créer des animations hors les murs en lien avec l'Opéra afin de rendre cet art accessible à des personnes qui n'ont pas forcément les moyens de s'y rendre.

Les avis révèlent une large demande en matière d'animation. L'éléphant de la compagnie La Machine à Nantes, les aires de jeux entourées de terrasses de cafés à Barcelone, ou encore les espaces de danse sur les quais de Seine sont cités comme des références.

« Faire de la place des fêtes une place festive et animée : rendre l'espace de la place entièrement accessible (enlever ces monuments qui ne servent à rien si ce n'est à l'enlaidir) et en profiter pour organiser régulièrement des événements

afin d'en faire réellement une place «des fêtes», en lien avec un quartier jeune et populaire. Installer des pelouses pour contraster avec la froideur des tours alentours. Ne pas bétonner encore plus le quartier. Remettre la nature et la fête au centre de la place. Un « Central park au cœur de Paris ? » (Idee.paris, Place des Fêtes)

Les activités sportives et ludiques ont également fait l'objet de plusieurs propositions telles qu'une piste de course, des parcours santé, des tables de ping-pong, un skatepark. Les places du Panthéon et de la Madeleine mises à part, des aménagements destinés aux enfants sont proposés sur toutes les places. L'eau, notamment, est perçue comme un élément ludique avec des propositions comme des jets d'eau, un brumisateurs ou encore des fontaines. Les usages sont également envisagés en fonction des équipements limitrophes existants : lycée, école, crèche...

Les contributeurs ont évoqué à de multiples reprises et sur plusieurs places, l'idée de développer des kiosques citoyens ou encore des kiosques à musique. Élément fort du paysage urbain parisien, les contributions proposent de les réinvestir afin de proposer des informations, des jeux de société mis à disposition, des services entre voisins ou encore une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne).

Par ailleurs, les participants ont souligné que les places ne doivent pas être systématiquement sollicitées par des activités, l'offre est déjà forte sur Paris. Tout en favorisant la convivialité et la sociabilité, les places parisiennes sont également envisagées comme des lieux de respiration et de calme. Il ne s'agit pas d'en faire strictement des lieux événementiels mais également des lieux du quotidien.

« Je demande qu'il soit prévu des espaces « privés », c'est à dire, des petits jardins où l'on puisse être avec des amis sans qu'on vous voie depuis l'autre bout de la place (comme à la République) où il n'y a pas de petits coins tranquilles. Je demande à ce qu'il y ait de nombreux bancs (en bois ou confortables). Je demande à ce qu'il y ait au moins une fontaine d'eau. Ce serait bien qu'il y ait de la végétation sauvage, en tout cas, pas des massifs taillés qui ne rappellent pas la nature. » (Registre, Toutes places).

Les participants souhaitent utiliser les ressources locales voire micro locales afin de générer des animations sur les places parisiennes. Ainsi, le théâtre de Verre pourrait proposer des événements sur la place des Fêtes ou l'Ecole Boule pourrait réaliser un mur d'expression sur la place de la Nation.

Enfin, les participants évoquent des usages et des aménagements flexibles en lien avec les saisons comme une patinoire l'hiver sur la place d'Italie, ou des transats l'été. Les animations sont également à articuler avec le calendrier événementiel : fête de la musique, 14 juillet...

3.3.2 FAIRE COHABITER LES DIFFÉRENTS USAGES

Articuler différents usages sur des espaces communs nécessite de réfléchir à un fonctionnement global. Certains participants ont souligné par exemple que le marché antiquité-brocante sur la place de la Bastille était agréable. Cependant, il occupe le parvis de l'Arsenal quelques semaines ce qui empêche les skateurs de l'utiliser, et freine l'accessibilité des piétons.

En parallèle, bien que consensuel, le développement d'événements festifs de type concerts, génère des appréhensions liées aux nuisances sonores et à la propreté pour les riverains. Les événements festifs doivent donc être envisagés avec mesure.

Les participants soulignent qu'il est important de réfléchir à la localisation des différents usages afin de faciliter une bonne cohabitation. Par exemple, les skateurs sont assez bruyants il faut donc éviter de les implanter à proximité d'une zone de repos. De même, écouter de la musique nécessite de ne pas entendre la circulation automobile à proximité.

Points à retenir

- > Faciliter de pratiques sportives, de détente
- > Créer des espaces de vie conviviaux
- > Développer des activités culturelles et artistiques
- > Installer des mobiliers urbains innovants, supports de nouvelles pratiques dans l'espace public

4. AMÉLIORER LE LIEN DE CHAQUE PLACE AVEC SON ENVIRONNEMENT

Les places de Paris s'inscrivent au sein d'un projet global. Ainsi, elles représentent des points de convergence aussi bien pour les piétons, les usagers, que les automobilistes.

Les participants sont sensibles à l'intégration des places au sein d'un quartier. Par exemple, l'un des enjeux qui ressort des contributions de la place des Fêtes est de pallier les manques existants du quartier. Sur *idee.paris*, les internautes ont proposé de prendre en considération la place mais également la rue de Belleville vers Jourdain et Télégraphe. Il s'agit de créer des cheminements agréables de cet axe jusqu'à la place. Celle-ci doit être plus visible afin de devenir un point central du quartier. Par ailleurs, le quartier est jeune et comprend de nombreuses familles, les participants souhaitent donc que le réaménagement réponde à ces besoins spécifiques.

En parallèle, lors des ateliers participatifs sur le réaménagement de la place Gambetta, les participants ont souligné l'importance de réfléchir la place en lien avec le square Edouard Vaillant, très utilisé par les habitants et la place Martin Nadaud. Ils souhaitent, non seulement, créer des continuités mais également favoriser la complémentarité de ces espaces en matière d'usages. Ainsi, le square semble pour certains plus adapté que la place afin de créer des événements.

Concernant les cheminements cyclables, les contributions évoquent à de nombreuses reprises la nécessité de créer des pistes vélos en connexion avec les aménagements existants.

De même, à plus grande échelle, les participants soulignent l'importance de connecter les places avec des itinéraires de balades existants. Par exemple, l'idée de favoriser la connexion entre la promenade plantée, le port de l' Arsenal voire les Berges de Seine et la place de la Bastille a été soulignée à de multiples reprises. Un internaute propose également d'intégrer le square central de la place d'Italie dans une trame verte qui relierait le parc de Choisy au square René Le Gall.

En parallèle, l'idée la plus soutenue (47 likes) pour la place de la Nation sur le site *Madame la Maire j'ai une idée* vise à « Faire de la Place de la Nation une porte ouverte sur le bois de Vincennes et la banlieue Est : je propose d'élargir le projet d'aménagement de la place de la Nation à l'axe Nation-Bois de Vincennes. L'idée serait de faire entrer le bois de Vincennes dans Paris, jusqu'à la place de la Nation. Cela impliquerait : un aménagement particulièrement végétalisé de la place de la Nation, la réalisation d'une coulée verte tout le long du Cours de Vincennes, la prolongation de cette coulée verte bien au-delà du périphérique (en s'inscrivant dans le cadre du projet d'aménagement de la Porte de Vincennes, qui serait alors réalisé selon un ca-

lendrier plus rapproché), jusqu'au niveau du Château de Vincennes et du Parc Floral de Paris. »

Par ailleurs, la réflexion entre les places et leur environnement limitrophe est également liée aux équipements adjacents. Ainsi, la localisation des usages par les participants sur la place de la Nation est liée à la présence de l'École Boule, du lycée Arago et de l'École Bouvines à proximité. L'implantation des jeux pour enfants est privilégiée à proximité de l'école. Certains participants ont même évoqué la piétonisation de l'avenue de Bouvines.

La présence de l'Hôpital des Quinze-Vingt à côté de la place de la Bastille nécessite également une prise en compte particulière des usagers à mobilité réduite dans le projet de réaménagement.

Les autres projets en cours d'implantation d'équipements ou de réaménagement sont aussi à considérer, selon les participants. L'arrivée de l'université à proximité de la place de la Nation, la construction d'une médiathèque juxtaposée à la place des Fêtes ou encore le projet de Bus à haut niveau de service sur la place de la Bastille (BHNS) sont des bouleversements pour les circulations et les usages à anticiper dans le cadre du projet de réaménagement.

Les participants souhaitent également que le réaménagement des places soit réfléchi à grande échelle, notamment, pour les circulations automobiles.

Points à retenir

- > **Répondre aux besoins du quartier et des usagers actuels**
- > **Créer des continuités piétons et vélos en lien avec les aménagements actuels**
- > **Etudier les circulations automobiles à grande échelle**
- > **Anticiper les projets en cours afin des les intégrer aux réflexions sur le projet de réaménagement des places**

5. AUTRES CONTRIBUTIONS

Aux contributions majoritaires traitant des questions de déplacements, d'usages et de végétalisation s'ajoutent d'autres avis relatifs à la thématique innovation et économie circulaire, au périmètre, au budget et au processus de concertation du projet.

La thématique «économie circulaire et innovation» faisait partie des thèmes définis sur la plateforme «Madame la Maire, j'ai une idée», c'est celle qui a la moins mobilisé. L'un des contributeurs a proposé la mise en oeuvre de composteurs publics et un autre le développement d'une application afin de trouver une place de stationnement aisément.

Plus largement, lors de la concertation locale, cette thématique n'a pas été traitée comme telle mais de manière transversale. Ainsi, les participants ont proposé des kiosques citoyens avec des AMAP ou encore de développer le système «Lulu dans ma rue». Ils sont sensibles au développement de ventes directes du producteur au consommateur mais aussi à l'organisation d'ateliers de récupération ou d'échanges.

Certains participants, notamment, sur *idee.paris*, s'interrogent sur le choix de ces 7 places et citent d'autres places qui leur semblent également prioritaires, par exemple, la place de l'Etoile, la place Denfert-Rochereau ou encore la place du Colonel Fabien.

Par ailleurs, tout en reconnaissant l'importance de ce projet de réaménagement des places, les participants mettent l'accent sur la nécessité d'intégrer la réflexion à une échelle plus large. Les places sont des points de convergence dont le réaménagement peut avoir des conséquences sur un territoire élargi, notam-

ment, en termes de circulation. Les interrogations quant à la réalisation d'une ligne de bus à haut niveau de service ou d'un tramway sont revenues à plusieurs reprises dans les discussions.

Les participants s'interrogent également sur le budget et sa répartition et se demandent si des répercussions sont possibles sur les impôts. Il est difficile pour certains de se projeter sur les places, d'imaginer des réaménagements, sans connaître le budget défini. Les avis sur la réversibilité des aménagements sont mitigés : de nombreuses personnes aiment les possibilités d'évolution que cela permet, mais quelques personnes regrettent le caractère non pérenne d'une telle approche. Ils s'inquiètent du manque d'appropriation par les habitants d'aménagements qui changeraient régulièrement.

Par ailleurs, quelques participants questionnent l'opportunité du projet au regard des restrictions budgétaires. La priorité est-elle le réaménagement des places parisiennes ?

« La place du Panthéon est magnifique. Ces 30 millions d'euros devraient être investis dans des endroits en Ile de France qui sont dans un mauvais état. Donnons à ceux qui en ont besoin, il y a urgence dans certains quartiers. » **(21 octobre 2015, Atelier participatif, Place du Panthéon).**

Ces participants, plutôt critiques vis à vis du projet estiment qu'il est nécessaire de privilégier avant tout la propreté et la sécurité sur les places parisiennes.

« Quelles sont les possibilités dans le cadre du projet de réaménagement avec un budget de 30 millions d'euros ? Ne serait-il pas préférable d'assurer la propreté intégrale de la place avant tout » **(3 septembre 2015, Réunion publique inter-arrondissement, Place de la Nation).**

Enfin, quelques avis portent sur les dispositifs de concertation mis en place. Certains participants ont l'impression que tout est déjà décidé d'avance. Sur *idee.paris*, des avis portent sur le manque de représentativité des contributeurs en lien avec la question de la fracture numérique. Ces derniers critiquent également le manque de communication sur les réunions en présentiel. Les personnes qui s'expriment sur les dispositifs de concertation ont souvent un avis critique alors que ceux qui l'apprécient s'expriment avant tout sur le fond. Néanmoins, plusieurs contributions, notamment dans les registres souhaitent que la concertation aille plus loin et soulignent que la concertation doit se poursuivre une fois le premier jet du projet décidé.

« L'actuelle concertation est une très bonne démarche qui doit être poursuivie et amplifiée car le mode de participation, notamment numérique et via le registre de mairie ne permet pas une expression massive. Possibilité : prévoir un stand du projet, avec les panneaux d'expositions, un registre, des questionnaires thématiques... Ce stand pourrait être à l'une des principales sorties de métro / RER (terre plein Trône ou Boulevard Voltaire).

- *penser à informer régulièrement à propos des étapes de la concertation. Prochaines réunions, ateliers, points d'étape, restitution...*
- *permettre une concertation et un suivi lors de la phase de travaux, notamment pour corriger / atténuer les futures nuisances qu'engendreront les travaux.*
- *permettre au maximum un usage participatif de la future place « (Registre, Place de la Nation) »*

Points à retenir

- > **Poursuivre l'information et la concertation**



III
SYNTHESE DE
LA CONCERTATION
PARTENARIALE

La ville de Paris a souhaité développer et approfondir certains sujets et concerter de manière spécifique avec des acteurs clés. Ainsi la concertation partenariale se partage entre des rencontres spécifiques avec des acteurs clés de type association, commerçants... et la concertation institutionnelle.

La ville de Paris a, notamment, rencontré les acteurs de la mobilité lors d'un comité vélo et d'une réunion accessibilité réunissant les associations de piétons et de personnes à mobilité réduite. Deux marches exploratoires ont également été menées sur la place de la Bastille et la place de la Nation avec ces associations afin d'appréhender les difficultés de chacun à cheminer dans l'espace public.

Par ailleurs, des séminaires de travail réunissant des experts, des techniciens, des représentants associatifs et des élus se sont déroulés à deux reprises. Ces rencontres ont permis de faire travailler et débattre l'ensemble de ces acteurs dans une approche globale et pluridisciplinaire afin de définir des priorités d'aménagement.

Enfin, les partenaires institutionnels tels que la Préfecture de Police, la RATP ou le Service Territorial d'Architecture et du Patrimoine (Architectes des Bâtiments de France) constituent des acteurs clés de premier ordre dont l'avis doit être considéré dans chaque projet urbain d'une telle ampleur.

CONCERTATION PARTENARIALE

- > **2 séminaires de travail avec des experts, des élus, des représentants associatifs et des techniciens**
Vendredi 29 mai 2015 et Jeudi 19 novembre 2015
- > **1 comité vélo** *8 septembre 2015*
- > **1 réunion accessibilité** *7 septembre 2015*
- > **2 marches exploratoires dédiées aux associations de piétons et PMR**
 - *Place de la Bastille - Jeudi 27 août*
 - *Place de la Nation - Vendredi 28 août*
- > **3 réunions avec les partenaires : RATP, Service Territorial d'Architecture et du Patrimoine, Préfecture de police**
- > **Des entretiens individuels avec des acteurs clés (Opéra Bastille, Centre des Monuments Nationaux, Bibliothèque Sainte Geneviève)**

1. LA CONCERTATION PARTENARIALE

1.1 LES ACTEURS DE LA MOBILITÉ

1.1.1 COMITÉ VÉLO

Présidé par Christophe Najdovski, le comité vélo du 8 septembre 2015 a regroupé 31 participants représentant diverses structures (Mieux se déplacer à bicyclette, Vélorution, Comité Vélib, Cyclofficine, Paris en selle, Région Ile de France, Département Val de Marne, RATP, DVD). Cet échange entre acteurs divers a permis de mener avec les huit associations représentatives de cyclistes notamment, une réflexion approfondie sur la manière dont les cyclistes pourront se déplacer sur les places parisiennes.

Les participants souhaitent conférer un statut de zone 30 aux places. Ils proposent également de simuler les temps de parcours des itinéraires cyclables proposés sur les places afin d'apprécier la pertinence des aménagements proposés.

L'implantation d'itinéraires cyclables sur le pourtour des places ne fait pas l'unanimité. En effet, les participants soulignent que ces pistes cyclables ne sont pas très utilisées parce qu'elles rallongent les temps de parcours.

La circulation est dense sur chacune des grandes places. C'est pourquoi les représentants associatifs préfèrent contraindre la giration des flux, notamment sur la place de la Nation par exemple. Ils privilégient également les pistes bidirectionnelles et expliquent qu'il est primordial de mettre en place une signalétique efficace des pistes cyclables.

Par ailleurs, les pavés sont sources d'inconfort pour les cyclistes. Ainsi, il s'agit d'étudier comment ce type de revêtement peut être adapté, tout en conservant cette spécificité patrimoniale.

Les participants s'attachent également aux points de conflits existants. La piste cyclable située devant le centre commercial Italie 2 est peu commode, de même que le débouché du double-sens cyclables au niveau de l'avenue du Trône sur la place de la Nation. Ils proposent d'installer la piste cyclable sur la chaussée au niveau de la place d'Italie et d'instaurer des doubles sens cyclable sur l'ensemble des contre-allées de la place de la Nation.

Par ailleurs, certaines places comme Gambetta sont évitées par les cyclistes en raison de leur congestion aux heures de pointe. Les cyclistes privilégient des itinéraires alternatifs passant par des voies adjacentes peu circulées. En conséquence ils sont réticents à installer les terminus de bus dans ces voies de contournement.

1.1.2 L'ACCESSIBILITÉ DES PLACES

La ville de Paris a souhaité intégrer fortement les considérations liées aux personnes à mobilité réduite et aux piétons, au sein du projet de réaménagement des places parisiennes. À ce titre, deux marches exploratoires dédiées aux acteurs associatifs ont été organisées sur la place de la Nation et la place de la Bastille. Ces marches étaient l'occasion d'identifier les points durs et les difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite au cours de leur cheminement. Plus largement, une réunion accessibilité a eu lieu avec ces associations afin de définir ensemble des pistes d'amélioration et des principes d'accessibilité à intégrer sur chacune des places. Ces rencontres ont regroupé plusieurs participants dont les représentants de l'Association Valentin Haüy, de l'association

des parents d'enfants déficients visuels, de la Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (CFPSAA), de la Fédération Nationale des Associations d'usagers des transports (FNAUT), de Rue de l'avenir, de l'association Jaccede et de l'Unapei.

Les usagers souhaitent avant tout pouvoir se déplacer dans l'espace public de manière autonome et sécurisée. Ainsi, ils ont souligné que certaines traversées piétonnes sont difficiles. Les pentes des passages piétons sont parfois très fortes comme sur la place de la Bastille, il manque des bandes de détection et des balises sonores. La station de taxis située sur le parvis de l'Opéra, par exemple, est inaccessible pour les personnes en fauteuil roulant parce que les trottoirs sont trop hauts par rapport aux véhicules.

Des traversées comme le carrefour Beaumarchais, le boulevard Richard Lenoir, la rue de Charenton ou encore l'avenue du Trône sont signalés comme des points durs.

De nombreux obstacles tels que les terrasses de cafés, le mobilier urbain voire les pieds d'arbres situés face à des passages piétons perturbent les cheminements et obligent à des détours. Ainsi, les représentants associatifs proposent de poser des bandes de détection et de créer des cheminements sans obstacle. Les personnes déficientes visuelles demandent un fil d'Ariane, c'est à dire une bande de guidage assez large avec une couleur contrastée et un revêtement spécifique afin de se repérer efficacement. Quant à l'éclairage, celui-ci ne doit pas être au sol afin de limiter l'éblouissement. Les emmarchements tels que ceux existant sur le parvis de l'Arsenal sont à proscrire autant que possible.

Par ailleurs, la question de la cohabitation entre les différents usagers a également été abordée. Les personnes déficientes visuelles sont assez réticentes à la création de zones communes piétons/ cyclistes. Selon elles, mettre des piétons sur la chaussée semble assez dangereux. En revanche les pistes cyclables sont envisagées de manière privilégiée sur la chaussée. Lorsqu'elles sont implantées sur le trottoir, elles doivent être bien signalées à l'aide d'une délimitation visuelle et tactile. Il est également important pour ces personnes que l'emplacement des événements ponctuels ou encore les espaces de jeux pour enfants soient bien délimités.

Par ailleurs, une signalétique spécifique et des systèmes d'informations adaptés (plan en relief, maquette 3D, messages sonores...) sont demandés. Il s'agit de pouvoir avoir des informations historiques sur les places avec des maquettes, par exemple, et des indications en braille et gros caractère. Les participants sont également sensibles à l'accessibilité universelle des éléments patrimoniaux. Aller au pied de la statue Dalou, par exemple, reste aujourd'hui périlleux pour de nombreuses personnes au vu de la pente.

L'objectif est également de bénéficier d'une signalétique efficace avec des noms de rues et les numéros d'immeuble systématiquement à hauteur des yeux ou encore des balises bluetooth. La lisibilité des transports en commun reste difficile, les représentants associatifs souhaitent donc multiplier la signalétique et le guidage vers les transports en commun. Les stations de bus pourraient être rassemblées afin de favoriser les correspondances. De même, les pistes cyclables doivent être signalées à l'aide de bandes d'éveils de vigilance.

Enfin, les associations de piétons réclament des traversées larges et la multiplication de bancs afin que les personnes âgées, par exemple, puissent fractionner leur déplacement.

1.2 LES SÉMINAIRES DE TRAVAIL

Afin d'optimiser la concertation partenariale, deux séminaires de travail ont été organisés le vendredi 29 mai 2015 et le jeudi 19 novembre. Ces séminaires rassemblaient des experts, des partenaires institutionnels, des élus, des associations et des représentants des Mairies d'arrondissement. L'objectif de ces temps de travail collectifs était de bâtir une culture commune autour des enjeux de l'espace public. Ils ont permis de se faire se rencontrer différents types d'acteurs afin d'adopter une démarche pluridisciplinaire pour le projet de réaménagement des places parisiennes. Ces rencontres ont permis de construire ensemble une « boîte à outils » renouvelée afin de construire des espaces publics parisiens innovants répondant aux enjeux actuels.

Séminaire 1

Premier temps de réflexion, ce séminaire a amorcé la démarche « Réinventons nos places ».

Cet événement s'est articulé en deux temps.

> Temps 1

La matinée était consacrée à l'audition de huit experts. Chacun a fait part de ses réflexions et de son retour d'expérience dans le cadre d'une présentation.

Les experts présents :

- David Sim - Directeur artistique de l'agence Gehl Architectes
- Matali Crasset - Designer industriel
- Sonia Lavadinho - sociologue urbaine et anthropologue - Fondatrice de Bfluid
- Cédric Bouteiller - Architecte - Membre du Collectif ETC
- Emma Blanc - Paysagiste DPLG - Lauréate des NAJAP 2007-2008
- Pablo Georgieff - Architecte et paysagiste - Cofondateur de Coloco
- Pascal Le Brun-Cordier - Concepteur de projets artistiques
- Steven Hearn - Ingénierie culturelle - Président de Scintillo

Ces présentations se sont poursuivies par un temps d'échange avec les participants.

> Temps 2

L'après-midi était dédié à des tables-rondes en format atelier. 8 tables ont été constituées avec un expert à chaque table afin d'échanger ensemble.

Séminaire 2

Ce second séminaire était destiné à évoquer les attentes ressorties de la concertation et les objectifs fixés par la Direction de la Voirie et des Déplacements pour chacune des places en conséquence. Les mêmes experts étaient invités, avec en complément Chris Blache, urbaniste et spécialiste de la question du genre dans l'espace public. Les différents scénarios travaillés par la DVD ont été présentés et débattus.

2. LA CONCERTATION INSTITUTIONNELLE

La Préfecture de Police a été conviée à une réunion de présentation le 26/11/2015 et a été saisie par courrier du 11/12/2015, auquel elle a répondu le 07/01/2016. La RATP a été conviée à une réunion de présentation générale le 20/10/2015 et à plusieurs réunions de travail spécifiques par place.

Conformément au champ d'action de ces acteurs, la majorité des remarques concerne la thématique de la mobilité et des déplacements.

La Préfecture de Police explique que le projet nécessite une étude de l'aménagement et une étude d'impact sur le plan de circulation du secteur concerné. Il s'agira de réaliser des études techniques plus précises lorsque les scénarios de réaménagement seront arrêtés.

La RATP, quant à elle, observe qu'en fonction des scénarios, plusieurs lignes de bus parisiennes seraient directement impactées par le projet, notamment, en ce qui concerne les itinéraires et les points d'arrêts.

Ils soulignent qu'ils veilleront avant tout à la proximité des points d'arrêts avec les places et à la largeur de ces points d'arrêts repositionnés.

Par ailleurs, la RATP précise qu'il est important de porter une attention spécifique à la restructuration du réseau de bus parisien et aux projets en cours comme la Ligne à Haut Niveau de Service.

Le service territorial d'architecture et du patrimoine

Deux réunions de présentation ont été tenues avec les architectes des bâtiments de France concernés et le chef du Service Territorial d'Architecture et du Patrimoine les 8 et 16 décembre 2015, afin d'exposer pour chaque place le programme d'aménagement décliné suivant 2 ou 3 scénarii possibles. S'agissant de programmes et non de projets d'aménagement, le STAP ne donne pas à ce stade d'avis.

Les réflexions générales suscitées par les présentations portent sur la nécessité d'inscrire l'aménagement dans l'histoire de la place, son actualité et son devenir. Les architectes des bâtiments de France ont insisté sur la nécessité que les projets aient du sens et soit qualitatifs. Ils partagent l'objectif de désencombrer l'espace.

3. LES RENCONTRES SPÉCIFIQUES PAR PLACE

Au-delà de la concertation partenariale globale, des rencontres spécifiques ont également eu lieu par place avec des associations, des commerçants ou encore des partenaires clés.

3.1 LA PLACE DE LA BASTILLE

La place de la Bastille a fait l'objet de deux entretiens individuels avec des acteurs clés et une réunion avec le Centre des Monuments Nationaux.

Rencontres organisées :

- 10 septembre 2015 - Réunion avec le Centre des Monuments Nationaux
- 29 juillet 2015 – Entretien individuel avec l'association des exposants du marché de la Création
- 2 octobre 2015 – Entretien individuel avec Joel Garcia – Directeur de Joel Garcia Organisation (organisateur des salons dédiés aux antiquités/ brocante et à l'art contemporain)

Le patrimoine

La dimension patrimoniale est un atout de la place de la Bastille à mettre en avant selon l'ensemble des participants. L'Association du Marché de la Création est sensible à la valorisation touristique du site. En parallèle, M. Joel Garcia propose de réfléchir à des thématiques pouvant créer un lien entre la place et les salons : il peut par exemple se faire prêter par un musée le moule du Génie de la Bastille, ce qui pourrait faire écho à la colonne de la Bastille.

Le Centre National des Monuments Nationaux souhaite rouvrir le socle de la colonne de Juillet. À ce titre, il serait intéressant de travailler à un projet de médiation culturelle sur les cryptes des victimes des révolutions de 1830 et 1848, sur l'histoire de la place, et le passage du canal.

Usages et animation

Les représentants de l'association des exposants du marché de la création expliquent que leur emplacement actuel est en retrait de la place. Ainsi, ils souhaitent pouvoir se rapprocher de la place en utilisant l'esplanade avant du boulevard Richard Lenoir, aujourd'hui dédiée aux forains. Le marché souffre aujourd'hui d'un manque de visibilité d'où leur souhait de développer une signalétique dédiée mais aussi d'organiser des événements afin de renforcer l'attractivité du marché de la Création.

Ils évoquent largement le boulevard Richard Lenoir qui pourrait être valorisé afin de mettre en valeur la perspective sur la colonne de Juillet et le canal souterrain.

M. Garcia, quant à lui, souhaite vivement pouvoir rester sur la place de la Bastille au niveau du parvis de l'Arsenal. Il précise qu'il s'adaptera aux aménagements effectués mais qu'il est intéressant de conserver un espace vide pour les événements. Le réaménagement devrait être également l'occasion de prévoir des points d'électricité.

3.2 LA PLACE DE LA MADELEINE

La place de la Madeleine a fait l'objet d'un entretien individuel le 29 octobre 2015 avec Marc Restellini, le Directeur de la Pinacothèque. La paroisse de la Madeleine, acteur clé, a également été consultée.

Favoriser les circulations piétonnes

Favoriser les circulations piétonnes reste une attente primordiale des participants. M. Restellini explique que le trottoir situé sur la rue de Sèze est très étroit. Il propose donc de la piétonniser. Le représentant de la paroisse de la Madeleine, quant à lui, souhaite que des passages piétons permettent un accès direct à l'église de la Madeleine.

Il semble nécessaire d'agrandir le parvis actuel devant la façade principale et de réfléchir à un dispositif permettant d'accueillir des véhicules liés aux services religieux, voitures de mariage sans entraver la circulation des piétons.

Préserver le patrimoine

Les acteurs interrogés insistent sur la nécessité de préserver l'Eglise. À ce titre, ils sont réticents à rapprocher la circulation automobile de l'édifice. Ils craignent que celle-ci nuise à la solidité de la construction tout en générant une pollution supplémentaire sur les pierres. Ils privilégient donc le passage de la circulation automobile au centre de la chaussée.

Animer la place

Le soir la place est peu animée. M. Restellini souligne que les visiteurs de la Pinacothèque ont peu d'endroits où s'asseoir, manger, se reposer tout en profitant de l'église. Il estime qu'il serait intéressant de favoriser le lien entre la place et la Pinacothèque, pourquoi pas à travers des expositions sur l'espace public.

3.3 LA PLACE DE LA NATION

La place de la Nation a fait l'objet de deux rencontres spécifiques, l'une avec les commerçants le 7 octobre 2015 et la seconde le 8 octobre 2015 avec la communauté éducative. Elles ont accueilli à chaque fois 4 participants.

Éléments de diagnostic

Les participants à ces réunions sont revenus sur plusieurs éléments de diagnostic sur la place. Plusieurs personnes ont insisté sur le fait que la place n'était pas toujours sécurisante, notamment le soir (square central, devant le Casino). La place est également qualifiée de « sale » et « bruyante ». Aux bruits de la circulation, s'ajoute celui de rassemblements de type « happening ».

Par ailleurs, les arrêts de métro et de bus sont peu lisibles, « *il y en a dans tous les coins et c'est difficile de s'y retrouver* ».

Enfin, ils précisent que les colonnes du Trône font partie intégrante du patrimoine de la place et constituent un ensemble à mettre en valeur.

Accessibilité et déplacements

Les participants sont sensibles à l'amélioration des cheminements piétons et à la diminution de la circulation. Ils privilégient l'instauration de zones de rencontres dans les contre-allées plutôt que la piétonisation. Cela permettrait de maintenir une desserte uniquement locale.

Ils apprécient l'idée de regrouper les terre-pleins de manière latérale. Cela permettrait de faciliter les traversées piétonnes et de diminuer le nombre d'entrées sur la place ce qui simplifie les circulations automobiles.

Les usages

Les participants estiment que la place de la Nation présente un fort potentiel d'évolution. Les étudiants et lycéens pourraient être acteurs des événements dans leur quartier en organisant des chantiers d'expression. Un des participants propose de les associer pendant les travaux et lors de l'inauguration. Par ailleurs, les commerçants évoquent l'installation d'un marché bio ou d'un marché aux fleurs afin de ne pas concurrencer celui déjà présent sur l'avenue du Trône.

Plusieurs pistes sont également proposées comme un festival de dessin à la craie, un mur d'escalade, une piste de course ou encore un mur d'expression.

Ces réunions spécifiques corroborent les points forts et les points faibles de la place évoqués avec le grand public ainsi que les propositions formulées.

3.4 LA PLACE DU PANTHÉON

La place du Panthéon est marquée par l'implantation de nombreuses universités, équipements culturels et écoles à proximité. Ainsi des entretiens et une rencontre a été réalisée avec ces acteurs clés.

Rencontres organisées :

- 21 septembre - Entretien individuel avec François Michaud – Directeur de la bibliothèque Sainte-Geneviève
- 21 septembre - Entretien individuel avec Jean-Marc Fert – Responsable de l'internat du lycée Henry IV
- 30 novembre – Rencontres avec les acteurs clés
- Cette réunion a regroupé 10 participants dont des représentants de la DVD, de Paris I et Paris III, de la Mairie de Paris et de la paroisse de l'Eglise Sainte-Etienne du Mont

Les remarques des participants sont regroupées par thématique.

Accessibilité et déplacements

M. Michaud souligne que les voitures circulent vite autour de la place. Ainsi, il est favorable à la réduction de la circulation afin de faire une place plus conviviale. Les participants à la réunion du 30 novembre précisent qu'il est nécessaire de compléter le diagnostic concernant les éléments de circulation.

Les participants soulignent l'importance d'accroître l'offre Vélib au regard des flux d'étudiants amenés à s'intensifier dans le quartier avec l'ouverture de nouveaux pôles comme le centre Cassin. L'accessibilité PMR est un point à renforcer. Il manque également un emplacement réservé pour les bus touristiques.

Usages et vie étudiante

M. Fert précise que les lycéens et étudiants sont investis dans la vie locale, certains internes votent dans l'arrondissement. Ils sont assez peu présents sur la place le soir, M. Michaud précise qu'« elle se vide ».

Ainsi, les acteurs clés ont souligné que la place pourrait être plus accueillante. Selon M. Fert, « les étudiants seraient plus présents sur la place s'il y avait des événements culturels ou festifs programmés. »

L'attente des étudiants devant la bibliothèque est inconfortable, même si des solutions sont envisagées en interne. L'entrée publique de la cour d'honneur de la faculté de droit pourrait également être plus accueillante.

La végétalisation

L'objectif de requalification des espaces avec le végétal semble faire consensus. M. Michaud précise cependant que pour lui, le caractère minéral de la place fait partie intégrante de son identité. Néanmoins, M. Fert propose de végétaliser l'avenue Soufflot et de planter à la place des espaces actuels de stationnement.

CONCLUSION : OPINION GLOBALE SUR LE PROJET ET ANALYSE AU REGARD DES OBJECTIFS

Les participants ont bien saisi les enjeux du débat, au vu du nombre plutôt limité de contributions hors sujet. Ainsi l'information fournie dans le cadre de la concertation a été bien appréhendée par les contributeurs.

La plupart de ces derniers expriment une opinion en faveur du projet ou proposent, de façon constructive, des usages sur les places reconquises.

Les opinions défavorables sont principalement motivées par des craintes sur le report de circulation, les embouteillages, le manque de stationnement et l'impact économique possible sur les commerçants. Les opinions favorables transparaissent dans les propositions d'usages divers.

Les éléments de conclusion ci-dessous visent à mettre en perspective les objectifs du projet de réaménagement des 7 places parisiennes adoptés par le Conseil de Paris avec les résultats de la concertation.

Objectif 1 : Requalifier et rééquilibrer l'espace public au profit des piétons, des circulations douces et de la présence du végétal

Les participants à la concertation reconnaissent largement les nuisances sonores et la pollution entraînées par la circulation automobile et la congestion en cœur de ville. Ils souhaitent vivement faciliter les cheminements piétons en créant des trottoirs plus larges ou encore en diminuant la longueur des traversées. L'idée de gagner de l'espace piéton sur la voirie est bien accueillie.

Néanmoins certains contributeurs appréhendent la limitation de la voiture dans l'espace public en termes de stationnement et de circulation. Ils s'inquiètent des conditions de report de la circulation et s'interrogent sur les possibilités de réduire les gabarits de voies tout en maintenant une circulation fluide. Plusieurs participants ont souligné qu'il serait intéressant de mettre en place des temps de préfiguration des propositions d'aménagement afin d'identifier la solution la plus pérenne pour tous.

En parallèle, la demande de végétalisation sur les places est largement soutenue, excepté sur la place du Panthéon où les avis sont plus partagés. Les avis révèlent une demande de végétalisation et d'espaces verts appropriables, facteurs de sociabilité et de convivialité tels que des pelouses, des zones de pique-nique ou encore des potagers participatifs. La mise en valeur patrimoniale et paysagère des places implique aussi la conservation des perspectives et la mise en place d'aménagements pas trop encombrants.

Objectif 2 : Diversifier et intensifier les usages de l'espace public

L'hypothèse de places réaménagées avec une plus grande surface d'espaces dédiés aux piétons a fait émerger de nombreuses idées d'usages et d'activités. Activités sportives, jeux, événements culturels, les usages imaginés témoignent d'un avis généralement positif sur le projet.

Les événements festifs de type concert doivent être organisés avec modération. En effet, certaines contributions laissent transparaître une appréhension liée aux nuisances sonores et à la propreté pour les riverains.

Les places ne sont pas uniquement perçues comme des lieux événementiels mais également comme des lieux du quotidien. Ainsi, les participants soulignent qu'ils souhaitent pouvoir se retrouver, se reposer dans l'espace public. Il s'agit de créer des lieux de rencontre avec un mobilier urbain innovant. Les places doivent également pouvoir permettre des temps de respiration.

Objectif 3 : Assurer l'accessibilité à tous

Favoriser l'accessibilité de tous sur les places : personnes à mobilité réduite, familles, personnes âgées est un point de consensus. Les usagers souhaitent avant tout pouvoir se déplacer dans l'espace public de manière autonome et sécurisée. Il s'agit d'éviter les pentes trop fortes pour les passages piétons, de développer l'installation de bandes de détection et de balises sonores.

L'encombrement de l'espace public est également un point abordé régulièrement. Les participants souhaitent que l'implantation du mobilier urbain s'effectue selon une certaine logique afin de conserver un cheminement sans obstacles assez large. La lisibilité des transports en commun reste difficile, les contributeurs souhaitent donc multiplier la signalétique et le guidage vers les transports en commun.

Objectif 4 : Améliorer le lien de chaque place avec son environnement proche

Les contributeurs ont largement intégré la nécessité de liaisons piétonnes et cyclables. De nombreux avis évoquent cet objectif. Ils souhaitent un réseau sécurisé pour les vélos évitant les conflits d'usages avec les piétons et en lien avec les aménagements existants à l'extérieur des places .

Les liaisons entre les places et les promenades environnantes telles que la coulée verte et la place de la Bastille sont évoquées à plusieurs reprises.

Il s'agit également d'intégrer les places au sein d'une vie de quartier. La réflexion entre les places et leur environnement est aussi liée aux équipements adjacents. La localisation des usages proposés par les participants est souvent liée aux établissements limitrophes et aux projets en cours.